REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-DOUZIÈME ANNÉE

OCTOBRE - DÉCEMBRE 1958

SOMMAIRE

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS
EDITIONS A. PEDONE
Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
13, Rue Soufflot, 13

1958

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉS

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 3.000 francs) ; (Etranger : 3.600 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

LES INFANTS DE LA CERDA
OU
UNE PRÉTENDANCE OUBLIÉE

Il y a moins de deux ans, mourait à Madrid Louis Jésus Fernandez de Cordoba y Salabert Perez de Barradas y Arteaga, dix-septième duc de Medinauli, titulaire de six autres duchés et de quinze grandesses, chevalier de la Toison d'or, chef d'une des deux ou trois plus illustres maisons d'Espagne.

On surprendrait bien des gens, et parmi les Espagnols eux-mêmes, en indiquant que, si la dévolution du trône de Castille s'était toujours faite régulièrement et en conformité des lois dynastiques, la couronne d'Espagne n'aurait jamais été portée par Charles-Quint et les Habsbourg, ni, à plus forte raison, par les Bourbons de France, mais, en vérité, par les ascendants de ce grand seigneur, qui — sans qu'il s'en prévalût d'aucune manière — pouvait être tenu à bon droit pour le prétendant légitime au sceptre de Saint Ferdinand.

C'est ce qui ressort de l'étonnante et sombre histoire des Infants de la Cerda, laquelle nous fait remonter vers la fin du XIII[e] siècle, au moment où Alphonse X, roi de Castille et de Léon, donne certains signes d'irrésolution et laisse quelque peu tomber de ses mains l'épée qu'elles tiennent depuis vingt ans.

Alphonse le Savant

Curieuse figure que celle de ce monarque qu'on a surnommé *le Savant,* et qui montre infiniment plus de goût pour les œuvres de l'esprit que pour les activités de la politique...

Il est le fils de Saint Ferdinand, troisième du nom, cousin germain de notre roi Saint Louis (car Henri Ier, son père, et Blanche de Castille étaient frère et sœur). Il a été élevé dans l'étude et la piété. A peine monté sur le trône, en 1252, il a dépensé l'énorme somme de 400.000 ducats pour faire venir de partout des astronomes chrétiens, arabes et juifs auxquels il confiera le soin de réviser, sous sa propre direction, les tables de Ptolémée, qu'il juge avec raison inexactes. Il en sort les fameuses tables dites *alfonsines,* qui feront foi jusqu'à Copernic et qui lui donnent, dans l'Europe entière, un grand renom de science et de sagesse.

En même temps, il crée l'université de Salamanque, codifie les lois du royaume, substitue l'espagnol au latin dans les actes officiels, fait admettre les roturiers dans les assemblées et aux emplois publics.

Moins heureux dans ses entreprises contre les Maures, qui le défont en 1262, il réussit néanmoins à leur reprendre Murcie.

Sa réputation et son prestige sont tels qu'en 1273, certains électeurs allemands qui l'ont déjà, dix ans avant, proclamé roi des Romains, songent à lui pour l'Empire, mais c'est Rodolphe de Habsbourg qui l'emporte.

A cette époque, son caractère, usé par le travail et les veilles, s'amollit. Une singulière fatuité intellectuelle l'égare. « Si Dieu m'avait consulté — dit-il un jour dans son Conseil — il aurait refait l'univers suivant un ordre meilleur et plus simple ».

Cette bizarrerie, qui s'accompagne d'alternatives de colère et de torpeur, va favoriser contre lui, et dans sa propre famille, des intrigues qui iront jusqu'au complot et au coup de force.

Sanche le Brave

Alphonse X a eu, de son mariage avec Yolande, sœur du roi d'Aragon Pierre III, cinq fils et quatre filles.

L'aîné se nomme Ferdinand. C'est un jeune homme intelligent et maladif. On lui a donné le sobriquet de « la Cerda », parce qu'il est né avec une touffe de poils sur une épaule ; d'autres disent : avec un crin de sanglier (*cerda*) sur la poitrine. Il a épousé, à quinze ans, une fille de Saint Louis, Blanche de France, qui est donc sa cousine à la mode de Bretagne. Il en a eu deux fils : Alonse et Hernando.

En 1273, lorsque son père Alphonse X se trouvait à Beaucaire pour soutenir auprès du pape Grégoire X ses prétentions à l'Empire, Ferdinand, héritier de Castille, a été chargé de la régence du royaume. Ayant eu à combattre les Maures de Grenade, il est mort l'année suivante, à vingt ans, dans la ville de Ciudad-Real dont il a fait victorieusement le siège.

Il est clair que, de ce fait, le petit Alonse, l'aîné de ses deux fils, alors âgé de cinq ans à peine, devenait héritier de Castille.

C'est ici que surgit un personnage très figuratif de la terrible Espagne du Moyen-âge, à la fois héroïque et cruel, séduisant et brutal. Il s'agit du beau Sanche, qu'on appelle déjà le Brave, à cause de la vaillance qu'il vient de montrer au siège de Tarifa, où il a tué de sa main plusieurs chevaliers maures. Sanche le Brave est le deuxième fils du vieux et faible Alphonse X. Sa haute taille, sa vigueur physique, un visage régulier encadré d'une barbe courte et brune, la mobilité de son esprit en font, à côté de ses frères, chétifs ou indolents, le préféré de son père, et un peu sa terreur. Bien que de quatre ans plus jeune que Ferdinand de la Cerda, il a sur la Cour et sur tous les dignitaires de la couronne de Castille une influence autrement agissante.

A la mort de l'infant de la Cerda, et profitant de l'absence d'Alphonse X, il se rend aux Cortès, qui viennent de se réunir à Ségovie pour introniser son neveu Alonse comme héritier de Castille ; il les chapitre, les menace, les corrompt ; et réussit à

se faire proclamer à sa place, en arguant des volontés du roi son père, dont chacun sait qu'il est l'intime confident.

C'est en vain que quelques seigneurs, parmi les plus âgés et les plus sages, ont fait observer que les règles dévolutives de la couronne de Castille venaient d'être fixées, à peine deux ans auparavant, par la loi dite des *Siète Partidas*, dont le roi Alphonse X avait rédigé le texte de sa main. L'impétuosité et la violence du jeune Sanche étaient telles, la préférence que lui montrait son père si connue, que cette usurpation anticipée se trouva consacrée par un vote massif.

Tragédie familiale

Alphonse X, de retour en Espagne, eût pu désavouer son fils, et les dignitaires des Cortès l'espéraient secrètement. Il n'en fit rien, et malgré les objurgations de sa propre femme, la reine Yolande, qui se jeta à ses pieds pour défendre les droits indiscutables de leur petit-fils Alonse, il ratifia par son silence la dépossession prononcée.

Furieuse, la reine Yolande quitta nuitamment la Cour de Valladolid et courut se refugier chez son frère, Pierre III d'Aragon, dont elle n'hésita pas à implorer l'intervention armée.

Pierre III, souverain rusé et cruel — il avait, quelques semaines avant, fait noyer sous ses yeux son frère bâtard, Ferdinand Sanche —, grand roi par ailleurs et capitaine habile, se montra d'autant plus disposé à embrasser la cause de sa sœur qu'elle lui offrait une excellente occasion de tomber sur son beau-frère et de lui arracher des concessions profitables.

L'odieuse conduite qu'allait tenir Alphonse X à l'égard de la fugitive ne devait que l'enhardir dans ses desseins.

Mis hors de lui par le départ de Yolande d'Aragon, Alphonse X fit inculper la reine du crime de lèse-majesté et ordonna à Don Sanche d'arrêter lui-même et, au besoin, de mettre à mort tous ceux qui se refusaient à le reconnaître comme héritier de Castille. C'était le pousser à son jeu. Le terrible cadet commença par l'un de ses frères, l'infant Don Fadrique, et le fit poignarder à Treviño par ses sicaires.

Il se disposait peut-être à en user de même à l'égard de la douce Blanche de France, veuve de Ferdinand et mère d'Alonse, lorsque celle-ci, prise de frayeur, réussit à s'échapper à son tour et à demander, elle aussi, asile et vengeance à son frère, notre Philippe III le Hardi, qui n'était pas homme à laisser impunie l'offense faite à sa famille.

Remords tardifs

Une guerre contre les rois de France et d'Aragon coalisés donna-t-elle à réfléchir à Alphonse X ? S'avisa-t-il de tout ce que son attitude avait de condamnable ? Fut-il saisi d'un scrupule de juriste devant la violation flagrante non seulement d'une tradition séculaire, mais encore d'une loi qui était son œuvre personnelle ?

Ce qui est certain, c'est qu'il songea brusquement à réparer sa faute, mais, avec son irrésolution coutumière, et toujours soucieux de ménager les emportements de Sanche le Brave, il fit proposer à Philippe le Hardi et à Pierre d'Aragon l'étrange transaction suivante : la Castille serait partagée en deux royaumes, celui de Valladolid et celui de Jaen. Le premier irait à Sanche le Brave, l'autre, formé d'une partie considérable de l'Andalousie, serait attribué à l'infant Alonse.

Avant que les rois d'Aragon et de France aient eu à donner leur avis sur cette singulière formule, Sanche le Brave, s'y opposant avec violence, se soulève contre son père et va jusqu'à tenter de le faire déposer, comme dément, par les Cortès de Valladolid, en 1283.

Cette fois, le vieux roi se fâche. Retrouvant une énergie perdue, il fait lire dans les églises un testament public par lequel il maudit son fils Sanche comme traître et rebelle, rétablit les droits des infants de la Cerda, décide qu'au cas où ils mourraient avant l'âge d'avoir une progéniture, les couronnes de Léon et de Castille passeraient au roi de France.

L'année suivante, pris d'un autre remords vis-à-vis de ses deux derniers fils, Jaîme et Juan, il modifie cette dernière disposition et édicte que, dans ce cas, Séville et Badajoz seraient

érigés en royaumes distincts à leur profit et à celui de leurs descendants.

Sur quoi, au printemps de 1284, en paix avec sa conscience et avec les lois du royaume, et revenu à ses travaux d'érudit, Alphonse le Savant mourait à Séville, après trente-deux ans d'un règne tumultueux.

L'usurpation

Sitôt le vieux roi trépassé, Sanche le Brave, qui avait fait mine de s'incliner devant ses décisions, sort de sa retraite, convoque les Cortès à Tolède et, à force de menaces et d'intrigues, les contraint à le proclamer roi sous le nom de Sanche IV.

Par cette usurpation violente, le nouveau souverain transgressait à la fois, et de la façon la plus cynique, la tradition de la couronne de Castille, la charte des *Partidas,* qui la confirmait formellement, et le testament du feu roi.

Notons en passant qu'une des particularités de la monarchie française, par rapport aux grandes monarchies d'Europe, est que, pendant dix siècles (jusqu'à Louis-Philippe), la dévolution successorale régulière y fut toujours respectée. Elle n'a même, en dehors du cas, vite résolu, d'Henri IV, jamais été mise en question.

S'il a pu en être autrement en Espagne (et encore, pour la Castille, le coup de force de Sanche le Brave fut-il exceptionnel), c'est que le principe du droit divin et la vertu du sacre s'y sont trouvés déviés et faussés — comme chez les Anglais — par la coutume d'une intervention parlementaire.

Alors que celle-ci, en bonne règle, n'eût dû avoir d'autre raison d'être que de faire observer la loi dévolutive, elle a servi parfois à en couvrir les violations.

Le fait accompli

Alonse le *Deshérité* — c'est ainsi qu'il fut surnommé à dater de ce jour — ne manquait point de partisans pour soutenir les droits que son très jeune âge l'empêchait de défendre lui-même.

Sa grand'mère et sa mère d'abord, Yolande, veuve d'Alphonse X, et Blanche, veuve de Ferdinand de la Cerda, lesquelles continuaient, auprès de leurs frères respectifs, Pierre III d'Aragon et Philippe III de France, leurs appels et leurs exhortations.

D'autre part, toute une faction de seigneurs castillans, que l'acte illégal des Cortès de Tolède avait soulevés et que les rois de France et d'Aragon incitaient secrètement à la révolte.

En 1284 et en 1285, Philippe III tenta contre Sanche le Brave deux expéditions qui échouèrent. Après quoi, fort occupé lui-même à guerroyer contre Pierre d'Aragon, instigateur des Vêpres Siciliennes, il abandonna la cause des infants de la Cerda. L'un et l'autre ne tardèrent point d'ailleurs à mourir à quelques mois d'intervalle.

Ce fut en vain que, vers 1288, quelques barons obstinés saluèrent solennellement du titre de roi, à Jaca, puis à Badajoz et à Sahagun, le jeune et malheureux Alonse ; celui-ci, manquant d'argent et de troupes, n'ayant plus à ses côtés que deux femmes courageuses mais dépourvues elles-mêmes de moyens, ne tarda pas à renoncer à une guerre civile sans espoir.

En 1300, la reine Yolande meurt à son tour. L'infant de la Cerda, privé de son dernier soutien, accepte, après quatre ans de nouveaux et infructueux efforts, de traiter avec son oncle. Il reconnaît Sanche le Brave moyennant une rente de 400.000 maravédis et l'amnistie pour ses partisans, et il se retire, avec sa mère Blanche et son cadet Hernando, à la Cour de France, auprès de Philippe IV le Bel, plus disposé à héberger son cousin et sa tante qu'à épouser contre le roi de Castille la querelle de son père.

Les infants de la Cerda et la France

Ici commence l'histoire *française* des infants de la Cerda.

A peine installé à Vincennes, Alonse le Deshérité, qui a maintenant une trentaine d'années, épouse une petite parente de sa mère, Mahaut dite de Clermont ou de Narbonne, de race capétienne, qui lui apporte en dot la baronnie de Lunel et lui

donnera, en peu de temps, trois garçons et trois filles, dont la plupart se trouveront liés à la suite de ce récit.

La génération qui les précède ne va pas tarder, en effet, à disparaître. La pauvre Blanche de France meurt la première, à Paris, en 1320. C'est ensuite le tour, en 1322, du cadet Hernando, lequel, avant de quitter l'Espagne, avait épousé Jeanne Nuñez de Lara, que les chroniques du temps appellent d'un surnom : la *Palomilla* (la petite colombe) et qui lui survivra de peu. En 1327, enfin, le *Deshérité* lui-même succombe à un mal de poitrine, à cinquante-deux ans, après avoir confié ses six enfants à la tendresse du roi de France.

De ces six enfants, seuls les deux aînés, Louis et Alphonse, vont s'intégrer étroitement, et avec éclat, à l'histoire de France. Les autres, à savoir le cadet des garçons, Jean, et les trois filles, Marguerite, Inès et Marie, se marieront en Espagne ou au Portugal où leur descendance demeurera obscure.

Il est curieux de noter qu'au moment où la France des Valois va s'engager dans cette guerre de Cent Ans contre l'Angleterre, qui apparaît comme le point culminant de notre évolution nationale, ce sont successivement deux infants espagnols qui vont être appelés à commander, à quelques années l'un de l'autre, la marine, puis l'armée française.

Louis « d'Espagne »

Louis de la Cerda, fils du *Deshérité* et de Mahaut de Narbonne, est né en 1307 à la Cour de France, où il a été élevé princièrement. Il a vingt-deux ans quand Philippe VI de Valois monte sur le trône et se heurte à l'orgueilleuse prétendance d'Edouard III d'Angleterre.

Louis est un beau gaillard, grandi dans la pratique du cheval et des armes. Il vient de se distinguer à la bataille de Cassel. Il se fait appeler fièrement Louis d'Espagne.

Philippe VI, son aîné de quatorze ans, le protège et l'apprécie. Il l'a marié à une fille du fameux capitaine Guzman le Brave, lequel, après avoir été l'adversaire de son père, s'était fait, che-

valeresquement, l'un des derniers défenseurs de sa grand'mère Yolande.

En 1340, au combat naval de l'Ecluse, il conduit un groupe de galères avec tant d'intelligence et de courage que le Roi, mécontent de l'incapacité de Béhuchet, qu'il rend responsable de la perte de sa flotte et de la mort de dix mille marins, nomme Louis d'Espagne, l'année suivante, grand-amiral de France et le fait comte de Talmont.

La charge de grand-amiral n'était point alors, comme elle devait le devenir par la suite, une simple dignité. Elle comportait le commandement effectif des bâtiments et la levée des équipages. Ses revenus étaient considérables : une redevance sur la solde des officiers, une part des prises de la mer et la moitié du prix de vente des bijoux et de l'or trouvés sur les naufragés...

Investi de cette importante fonction, Louis d'Espagne s'occupa activement de reconstruire la flotte disparue. Il mobilisa tous les navires disponibles sur les côtes normandes et picardes, et fit fabriquer un très grand nombre de petits bateaux ronds, appelés « barges », pourvus d'une forte artillerie, et qui jouaient alors, sur mer, un rôle quelque peu analogue à celui de nos sous-marins ou de nos vedettes d'aujourd'hui.

A la vérité, l'infant recueillait une succession d'autant plus difficile que la guerre qui venait d'éclater, en Bretagne, entre Jean de Montfort, soutenu par Edouard III, et Charles de Blois, partisan du roi de France, compliquait encore sa tâche.

Il appuya en 1342 Charles de Blois dans le siège d'Hennebont, que celui-ci fut obligé de lever après six mois. Il se rabattit alors sur Dinan et sur Guérande, dont il s'empara de haute lutte. Mais, la même année, il fut vaincu à Quimperlé par Gautier de Masny, seigneur de Hainaut — celui qui devait prendre Calais — et perdit 7.000 hommes.

Au moment où l'armée de terre française essuyait la mémorable défaite de Crécy (1346), Louis d'Espagne, ayant réuni ses vaisseaux à ceux d'Antoine Doria, l'amiral envoyé par Gênes, remporta une victoire indécise sur les Anglais à Guernesey, car la tempête sépara les deux flottes au moment où celle de Louis d'Espagne prenait le dessus.

Le reste de la vie de Louis d'Espagne est moins connu. On sait seulement qu'il reçut du pape Clément VI, en 1344, le titre singulier de *Prince des Iles Fortunées*. C'est ainsi qu'on nommait alors les Canaries. Vers 1350, peu avant sa mort, l'infant y avait envoyé des navires espagnols qui abordèrent l'île de Gomera.

Car, en dépit de son expatriation, Louis n'avait aucunement rompu avec l'Espagne. Avant d'épouser en secondes noces, et sur le tard, une Française, Gesiote d'Uzès, sa cousine par la branche maternelle, et dont il n'aura pas d'enfants, nous avons vu qu'il avait épousé une Pérez de Guzman, dont il en eut huit, tous nés en France. Les cinq premiers moururent en bas âge. Deux autres, Louis et Jean, vécurent obscurément et s'éteignirent sans descendance.

Il ne resta bientôt de cette ample progéniture qu'une fille, Isabelle, qui se trouva hériter de tous les biens et de tous les titres de son père et de sa mère. Nous en reparlerons un peu plus loin, car c'est par elle que la lignée des infants de la Cerda s'est prolongée jusqu'à nos jours.

Charles d'Espagne

Louis d'Espagne avait, disions-nous, un frère puiné, Alphonse, élevé comme lui à la Cour de France, et à qui sa mère avait légué la baronnie de Lunel.

Alphonse de la Cerda avait épousé, vers 1325, Isabelle d'Antoing, vicomtesse de Gand, de la maison de Crécy.

Mort la même année que son frère, il laissait un fils unique nommé Charles, aussi brillant officier et seigneur séduisant que son oncle Louis, et compagnon de jeunesse du dauphin Jean, fils de Philippe V, lequel allait monter sur le trône en 1350 sous le nom de Jean II, et qu'on surnommait déjà *le Bon*, à cause de sa loyauté et de sa bravoure, mais aussi dépourvu de finesse que de fermeté.

Charles d'Espagne, plus jeune que le roi, avait alors vingt-cinq ans. Son protecteur l'avait comblé de ses bienfaits, au point

de soulever les murmures de ses proches. Il allait en donner bientôt une preuve tragique.

En 1351, Jean le Bon, plutôt par faiblesse que par méchanceté, faisait assassiner, dans des conditions restées assez mystérieuses, le connétable de France, Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guines, « un des plus gracieux chevaliers et des meilleurs » — disent les chroniques —, lequel, pris par les Anglais en 1346, venait de rentrer de captivité sur rançon. De quel crime s'était-il rendu coupable ? Les uns disent de trahison : il aurait perdu au jeu l'argent de sa rançon et s'en serait tiré en livrant plusieurs places. D'autres prétendent qu'il aurait osé jeter les yeux sur la reine, Bonne de Luxembourg. Certains, enfin, accusent nettement Charles d'Espagne d'avoir, par simple ambition, demandé sa mort.

Il était possible que ces raisons eussent chacune leur part de vérité. Ce qui est certain, c'est que la faveur dont jouissait Charles d'Espagne était extraordinaire. Jean II, disait-on, « n'avait d'autre Dieu que lui », si bien qu'un historien de l'époque, l'Italien Matteo Villani, affirme qu'il existait entre le roi et lui des relations suspectes.

Drames en série

Toujours est-il que le roi Jean, homme emporté et crédule, déclara un jour, brusquement, « qu'il ne dormirait plus avant d'avoir coupé la tête à Raoul de Brienne », et qu'en effet, celui-ci était bientôt arrêté à l'hôtel de Nesle et, sans procès, décapité le matin même. Quelques semaines après, Charles d'Espagne se voyait nommé connétable de France et recevait le comté d'Angoulême, qui avait appartenu à Jeanne de France, reine de Navarre, morte en 1350. L'année suivante, le roi le mariait à une princesse de Bretagne, Marguerite, fille de ce Charles de Blois que son oncle Louis avait soutenu à main armée six ans avant.

Charles II le Mauvais, le nouveau roi de Navarre, en conçut une terrible rancœur et médita de se venger sur Charles d'Espagne. Lui et son frère Philippe le défièrent violemment. Charles s'en moqua et fit intervenir le roi Jean. Le 8 janvier 1354, Phi-

lippe, accompagné du comte d'Harcourt et de quelques chevaliers normands, parmi lesquels un sicaire nommé le bâtard de Moreuil, s'introduisirent avec audace dans le château de Laigle, où se trouvait Charles d'Espagne, l'assaillirent et le poignardèrent d'une façon atroce. Son corps fut trouvé percé de plus de quatre-vingts blessures.

Après quoi le roi Charles de Navarre eut l'aplomb d'écrire des lettres au pape, au Conseil du roi de France et à l'Université de Paris pour justifier son crime et même s'en glorifier.

Le roi Jean resta quatre jours sans prononcer une parole, puis jura « qu'il n'aurait plus de joie au cœur avant de s'être payé ». Il soumit l'affaire à la Chambre des Pairs, et une guerre farouche commença, avec des hauts et des bas, entre les deux princes. En 1355, Jean le Bon semblait avoir cédé, mais en 1356, au cours d'un banquet donné à Rouen par le dauphin Charles, le roi parut sur le seuil, accompagné du maréchal de sa cour, son épée nue à la main. Il fit saisir le comte d'Harcourt par ses sergents, puis emploigna lui-même le roi de Navarre par les cheveux en l'injuriant. Comme un écuyer de Charles le Mauvais, nommé Colinet Doublel, sortait sa dague et allait en frapper le roi, celui-ci le maîtrisa et le fit également arrêter.

Sur-le-champ, d'Harcourt, Colinet et deux autres seigneurs furent conduits dans un champ voisin où se trouvait déjà le bourreau. Le roi Jean et son fils — celui-ci muet de terreur — assistèrent à leur décapitation. D'Harcourt était si gros que, disent les chroniques, « le bourreau semblait frapper sur du beurre et dut lui asséner six coups de hache pour que la tête se décollât ».

On ne pouvait traiter de même le roi de Navarre, qu'on se contenta de traîner sur les grandes routes et d'enfermer à Arleux en Picardie.

Charles d'Espagne était durement vengé. Il est vrai que, peu après, le roi Jean allait être fait prisonnier par les Anglais et que Charles le Mauvais, libéré, en profitait pour prendre, à son tour, sa revanche, puisqu'il devait, en 1357, s'emparer de Paris et manquer de peu, avec l'aide des Parisiens soulevés, de se faire proclamer roi de France.

La descendance des infants de la Cerda

On a vu plus haut qu'Alonse le Deshérité avait un frère nommé Hernando et, d'autre part, que Louis d'Espagne, son fils, avait une fille, Isabelle, qui avait fini, vers 1350, par être son unique héritière.

L'histoire, ici devient fort compliquée et prend une tournure curieusement romanesque.

En cette même année 1350 (qui est celle où Jean le Bon est monté sur le trône de France), une étonnante conjonction va rapprocher à nouveau la descendance des deux infants de la Cerda, Alonse et Hernando.

Henri dit de Transtamare, bâtard d'Alphonse XI de Castille, a été pourvu d'un « père adoptif », Rodriguez Alvarez, seigneur de Transtamare (dont il porte le nom).

Poussé par on ne sait quelle secrète intention, il décide son père adoptif à épouser Isabelle qui, en sa qualité de fille unique de Louis d'Espagne, est en droit de prétendre à la couronne de Castille. Isabelle, qui n'a alors que dix ans, se trouve devenir ainsi sa « belle-mêre ».

Quelques mois plus tard, et comme pour resserrer encore les liens qui le rattachent désormais à la lignée des La Cerda, Henri de Transtamare épouse, à son tour, l'unique petite-fille d'Hernando, cadet du *Deshérité,* Juana-Manuela, donc cousine issue de germaine d'Isabelle.

1352 : Rodriguez Alvarez meurt. Isabelle, veuve à douze ans, épouse, cette fois, un ami du Transtamare, Ruiz Pérez Ponce, seigneur de La Puebla, qui meurt quatre ans après.

Isabelle se retire à Séville, où elle a peine à résister — car elle est aussi vertueuse que belle — aux entreprises galantes du roi de Castille, Pierre le Cruel, ennemi juré du Transtamare, qui est son frère naturel.

Une dizaine d'années s'écoulent. En 1367, appuyé par Du Guesclin — car le roi de France Charles V s'est dressé contre le roi de Castille — Henri de Transtamare poignarde de ses

mains Pierre le Cruel et se fait proclamer roi sous le nom d'Henri II, dit le Magnifique.

Il n'a pas renoncé pour autant à garder Isabelle sous sa coupe et la décide, vers 1376 (elle approche alors de la quarantaine) à épouser son allié et ami Bernard de Béarn, bâtard de Gaston III dit *Phœbus,* comte de Foix, et qu'il a fait comte de Medinaceli.

Il s'ensuite que, lorsqu'Isabelle mourra, en 1385, son fils Gaston de Béarn, deuxième comte de Medinaceli, se trouvera avoir hérité de tous les droits à la couronne de Castille qu'elle pouvait tenir de son père Louis d'Espagne, de son grand-père Alonse le Deshérité, et de son bisaïeul Ferdinand, l'infant de La Cerda.

Les Medinaceli

Il importe de noter que les descendants d'Isabelle de La Cerda et de Bernard de Béarn n'ont jamais revendiqué une prétendance qu'ils estiment avoir été abandonnée par le *Deshérité* lui-même, mais il n'en est pas moins intéressant de déduire de tout ce qui précède que, sans l'usurpation de Sanche le Brave, le trône d'Espagne eût été normalement occupé par ceux qui sont devenus, depuis, les comtes et les ducs de Medinaceli.

En effet, jusqu'en 1711, les Béarn se succèdent de père en fils, et ils portent tous le nom de La Cerda, pour marquer ainsi l'origine royale de leur sang.

En 1479, Louis de La Cerda, cinquième comte de Medinaceli, est fait duc par les Rois Catholiques. En 1711, le célèbre Louis François, neuvième duc de Medinaceli, qui fut premier ministre de Philippe V de Bourbon, roi d'Espagne, étant mort sans enfants, tous ses titres passent à l'aîné des fils de sa sœur, la duchesse de la Feria. Et c'est ainsi que le patronymique de Fernandez de Cordoba se substitue alors à celui de La Cerda, avec le duc Nicolas, pour en venir jusqu'au duc récemment défunt : Louis, huitième du nom et dix-septième du titre, né en 1880, et qui, par suite des héritages et des alliances, cumulait sept duchés, neuf autres grandesses et une douzaine de seigneuries secondaires.

Mais son titre le plus éclatant n'était-il point de descendre, en droite ligne et par aînesse, d'Alphonse X roi de Castille et de Saint Louis, roi de France, dont il est séparé, exactement, par vingt-quatre générations. C'est la raison pour laquelle les armes de la famille Medinaceli sont faites partie des tours et du lion de Castille et partie des lys de France ?

S'il y avait une Cour de France, il aurait pu, à défaut d'une prétendance historique, à laquelle il ne songeait point, s'y appeler lui aussi « Louis d'Espagne », comme son aïeul le grand amiral de Philippe VI.

François PIÉTRI.

NAPOLÉON ET LA SUÈDE

(1810-1813)

Parmi les documents conservés à Stockholm sur les relations franco-suédoises, de 1810 à 1813, deux méritent d'être brièvement cités et commentés : 1° une dépêche au Roi du baron de Lagerbjelke, Ministre de Suède à Paris, en date du 26 octobre 1810, et 2° un rapport à Charles XIII de son Ministre d'Etat (premier ministre) et des Affaires étrangères, du 7 janvier 1813, publié d'ordre du Roi.

Le premier de ces documents, sorte d'instantané très bien pris, nous montre l'Empereur Napoléon poursuivant le labeur surhumain qu'était la mise en œuvre du système continental et son application rigide.

Sur le plan des relations franco-suédoises, l'Empereur avait commis deux erreurs sérieuses : l'abandon à la Russie de la Finlande (1808-1809), l'occupation de la Poméranie (janvier 1812). Lors du « partage », à Tilsitt en 1807, de l'Europe continentale entre la France et la Russie, Napoléon pouvait et devait, semble-t-il, exclure de l'arrangement la Suède avec sa province la Finlande. Au prix d'un assouplissement du système continental, l'Empire aurait bénéficié, dans le Nord, d'une alliance politique et militaire nullement négligeable, d'un resserrement des liens traditionnels d'amitié avec la Suède, d'une dette de reconnaissance suédoise envers la France. Il est à peu près certain que, sans la catastrophe militaire de 1808-1809, Gustave IV Adolphe n'aurait pas été détrôné (1).

(1) Il est curieux que la campagne de Suède n'était nullement populaire en Russie. « La guerre offensive contre les Suédois, ces vieux ennemis de l'Empire, était blâmée ouvertement par tous les Russes et les succès de

Enfin, un front menaçant la Russie pouvait être constitué à une centaine de kilomètres seulement de Pétersbourg, dont la prise, précédant ou suivant celle de Moscou, aurait vraisemblablement donné un autre cours à la campagne de 1812. L'erreur commise à Tilsitt est d'autant plus inexplicable que l'Empereur devait être conscient, à cette époque déjà, du « grand intérêt d'avoir dans le Nord une puissance amie, forte de ses propres moyens ainsi que de mon alliance », ce qu'il dira en 1810 au Ministre de Suède.

L'occupation de la Poméranie suédoise était une maladresse empêchant de réparer celle — bien plus grave — de 1807. Elle avait blessé la Suède et imposé en quelque sorte à celle-ci une entière liberté d'action vis-à-vis de la France.

Mais laissons la parole à M. de Lagerbjelke.

« Malgré toutes les prévenances personnelles dont je venais d'être l'objet, il m'avait été facile de me préparer à une scène peu agréable, écrit-il à Charles XIII... Mais j'avoue que je ne m'attendais pas à une explosion aussi violente. Jamais je n'avais vu l'Empereur en colère, et cette fois-ci il l'était à un point qui surpasse toute imagination. Je fus introduit un peu après neuf heures du matin. Je trouvai le duc de Cadore (= comte de Champagny) avec l'Empereur...

« Il m'est impossible de rendre compte à V. M. de tout ce que l'Empereur a dit pendant cinq quarts d'heure au moins, parce que son agitation était si forte, son discours si coudé, ses répétitions si fréquentes, qu'il était trop difficile de tout classer dans la mémoire... (chaque reprise du discours de l'Empereur

nos troupes étaient considérés comme peu glorieux », écrit l'historien en vue N.K. Schilder. « Il semblait aux contemporains de ces événements qu'Alexandre avait pris les armes contre un voisin faible, et aussi un proche parent, obéissant non à un mouvement propre, mais à une volonté étrangère, émanant d'un conquérant haï, oppresseur des peuples (la reine Frédérique, épouse de Gustave IV Adolphe, était sœur de l'impératrice Elisabeth Alexéievna) ; on tenait la nouvelle conquête pour un acte de violence ». N.K. Schilder, *L'Empereur Alexandre Ier, sa vie et son règne*, tome II, St-Pétersbourg, 1897, p. 227.

« Vu l'indépendance de mes opinions et considérant cette guerre comme injuste, je refusai le poste qui m'avait été offert » — celui d'aide de camp du général Buxhoevden, commandant en chef. (*Mémoires du « Décembriste » Prince Serge Wolkonsky*, St-Pétersbourg, 1901, p. 72).

fera suffisamment connaître à V. M. le genre des courtes réponses que je tâchai de placer dans les intervalles). — Ah ça, M. le baron, cessera-t-on enfin de croire en Suède que je ne suis qu'une dupe ? Pense-t-on que je puisse m'accommoder de cet état mixte ou métis ? — Oh ! point de sentiments : c'est par les effets qu'on fait ses preuves en politique. Voyons ces effets. Vous signâtes la paix avec moi au commencement de l'année ; vous vous engageâtes à rompre toute communication avec l'Angleterre ; vous gardâtes un ministre à Londres, un agent anglais en Suède jusque fort avant dans l'été... la correspondance est restée la même, ni plus, ni moins active. — Bah ! il n'est pas question d'une communication par-ci par-là, elle est très considérable ; vous avez des bâtiments dans tous les ports de l'Angleterre. — Vraiment du sel ? Prend-on du sel dans la Tamise ? Des bâtiments de commerce anglais assiègent Gothembourg... Vos bâtiments transportent ouvertement des denrées coloniales en Allemagne ; j'en ai fait saisir une dizaine à Rostock. Est-ce possible qu'on puisse affecter ainsi de se méprendre sur le premier principe du système continental ?... Je n'ai pas dormi une seule heure de la nuit à cause de vos affaires ; on pourrait me laisser reposer en paix, j'en ai besoin... Eh bien, restez avec les Anglais !... Vous m'assurez que la Suède aime mieux rester avec moi : mais des preuves, vous dis-je, des preuves !... Votre état, à l'issue d'une guerre malheureuse (avec la Russie 1808-1809), réclamait des ménagements. Eh bien ! j'en ai eu à mes dépens comme une dupe. Vous m'avez enjôlé, vous, vous-même. Vous avez eu l'adresse de gagner la mauvaise saison... — Oui, le commerce d'exportation, c'est le cheval de bataille ; où est donc ce pavillon neutre ? *Il n'y a plus de neutres ;* l'Angleterre n'en reconnaît point, je ne peux pas plus en reconnaître... — Souffrir ! croyez-vous que je ne souffre pas, moi ? que la France, que Bordeaux, que la Hollande, que l'Allemagne ne souffrent pas ? Mais voilà précisément pourquoi il faut en finir. La paix maritime à tout prix (ici l'Empereur s'anima terriblement). Oui, la Suède est seule cause de la crise que j'éprouve ; la Suède m'a fait plus de mal que les cinq coalitions ensemble. Mais aujourd'hui, rendue à ses communications avec le reste de l'Europe, elle en pro-

fite pour faire le commerce de l'Angleterre. — Ah ! monsieur, du temps, toujours du temps ! j'en ai trop perdu...

« Choisissez, des coups de canon aux Anglais qui s'approchent de vos côtes, et la confiscation de leurs marchandises en Suède, ou la guerre avec la France ! Je ne puis vous faire grand mal : j'occupe la Poméranie et vous ne vous en souciez pas trop ; *mais je puis vous faire attaquer par les Russes,* par les Danois ; je puis confisquer tous vos bâtiments sur le continent et je le ferai si dans quinze jours vous n'êtes pas en état de guerre avec l'Angleterre... Je vous ordonne, M. de Cadore, d'expédier un courrier sur-le-champ ; je vous engage, M. le baron, d'en faire autant. Si cinq jours après la démarche officielle de M. Alquier (Ministre de France à Stockholm) le Roi ne s'est point décidé pour l'état de guerre avec l'Angleterre, M. Alquier partira sur-le-champ et la Suède aura la guerre avec la France et tous ses alliés... Voyez ce que toutes les autres puissances ont cru devoir faire. La Russie, plus forte que les autres, n'a obtenu la paix avec moi qu'à condition de déclarer sur-le-champ la guerre à l'Angleterre...

Eh ! me dis-je souvent, qui sait si je serai toujours bien avec la Russie ? qui peut connaître le chapitre des événements ? ne serait-il pas un jour du plus grand intérêt pour moi d'avoir dans le Nord une puissance amie, forte de ses propres moyens ainsi que de mon alliance ? Mais croit-on maintenant en Suède que je pourrais, en faveur du nouveau Prince Royal (Bernadotte), relâcher quelque chose de mes principes invariables ? Au contraire... Cependant la Suède a une grande obligation à la personne du Prince Royal, car sans ce choix — nullement influencé par moi — j'aurais, il y a deux mois, fait la démarche à laquelle je me vois aujourd'hui forcé. Je me repens maintenant de ce délai, qui, vu la saison, vous a été si profitable... Que la Suède fasse les choses comme elle l'entend ; je sais que je suis hors d'état de la forcer... Mais le temps du doute est passé. Les cinq jours expirés, M. Alquier part, et je vous donne vos passe-ports... Guerre ouverte ou amitié constante ; voilà mon dernier mot, ma déclaration ultimate. Adieu, puissé-

je vous revoir sous de meilleurs auspices ! L'Empereur me quitta sans vouloir plus m'entendre... »

L'autre document — rapport au roi Charles XIII de son premier ministre, en date du 7 janvier 1813 — explique comment la Suède sut se tirer d'une situation fort embarrassante, grâce surtout à une politique dont la souplesse, l'intelligence et la franchise étaient les principaux éléments.

« Sire, écrit M. d'Engestroem, je viens remplir aujourd'hui les ordres que V. M. m'a donnés de lui faire un rapport sur les relations politiques de la Suède avec la France depuis plus de deux ans. Rien n'honore plus une nation que la publicité que le gouvernement donne à ses actes diplomatiques et rien n'est plus propre à consolider l'accord du Monarque avec son peuple que cette communication franche des secrets de la politique...

« Au commencement de novembre 1810, ...une dépêche de M. le baron de Lagerbjelke (voir plus haut) arriva de Paris. Elle contenait les détails d'une conversation qu'il avait eue avec S. M. l'Empereur des Français, et dont le résultat était que V. M. aurait à choisir entre l'interruption de ses rapports avec la France et une déclaration de guerre formelle contre l'Angleterre. Le Ministre de France à Stockholm, M. le baron Alquier, présenta une note dans le même sens et exigea une réponse catégorique dans l'espace de cinq jours, menaçant de quitter la Suède si le gouvernement n'obtempérait pas à la volonté de son maître.

« Lorsque V. M., dans un moment aussi urgent, fixa ses regards sur la position extérieure et intérieure du royaume, elle n'y trouva point de moyens pour prendre une décision libre... S. A. R. M. le Prince Royal, pénétré de la nécessité de sauver l'Etat, fit taire ses affections et déclara solennellement... qu'il exécuterait avec fidélité et avec zèle ce qui lui serait enjoint par V. M. pour la gloire et le maintien de l'indépendance du royaume. V. M. voulant conserver pour une époque plus opportune la ressource efficace renfermée dans la déclaration de S. A. R. le Prince Royal, regarda comme un devoir impérieux de *céder, pour le moment, à l'orage*... Cependant à peine la déclaration de guerre contre l'Angleterre fut-elle publiée... que le Ministre de France commença à développer un plan, poursuivi sans interruption

dans la suite, pour faire contracter à la Suède les mêmes obligations qui ont attiré tant de malheurs sur les états confédérés. »

Suit une description détaillée des actions arbitraires et des mesures vexatoires de l'Empire jusqu'à l'occupation de la Poméranie suédoise (27 janvier 1812) qui aboutit à un arrêt des relations diplomatiques entre Paris et Stockholm. Tout annonçait, par ailleurs, une rupture prochaine entre la France et la Russie.

« V. M., convaincue du danger qu'il y avait à se laisser entraîner par la marche précipitée des événements, jugea qu'il était temps de se rapprocher du cabinet anglais et de s'ouvrir à celui de Russie avec une noble *franchise,* poursuit le premier ministre suédois. Elle conclut à Oerebro un traité de paix avec l'Angleterre avantageux aux deux pays, et les relations d'amitié et de bon voisinage furent resserrées avec la Russie par *un nouveau pacte, dont l'exécution doit mettre la Suède à l'abri de toutes les commotions de la politique continentale...* »

Une proposition fut faite, peu après, à la Suède par Napoléon « non officiellement, mais par une voie non moins sûre ». L'Empereur exigeait « qu'une nouvelle déclaration de guerre « se fit contre l'Anglteerre, que toute communication avec des « croiseurs anglais fût sévèrement défendue, que les rivages du « Sund fussent pourvus de batteries, la flotte équipée, et le ca- « non tiré contre les bâtiments anglais ». En outre, *la Suède devait mettre sur pied une armée de 30 à 40.000 hommes pour attaquer la Russie,* au moment où les hostilités commenceraient entre cette puissance et l'Empire Français.

Pour dédommager la Suède, l'Empereur lui promettait *la restitution de la Finlande* et s'engageait à acheter pour vingt millions de francs de denrées coloniales, payables après déchargement de la marchandise à Dantzig ou à Lubeck. Finalement, la Suède devait bénéficier de tous les droits et avantages consentis aux Etats de la Confédération du Rhin.

« V. M., reprend M. d'Engestroem, fixa d'abord son attention sur la différence immense qui existait entre les sacrifices exigés et le dédommagement que le royaume pouvait s'en promettre.

Elle ne se dissimula point qu'un état de guerre active avec la Russie, dont la suite nécessaire serait des hostilités ouvertes avec la Grande-Bretagne, surpasserait les forces et les ressources de la Suède... et que d'ailleurs il n'existait aucun grief contre la Russie depuis le traité avec elle... qu'une stagnation du commerce et un cabotage interrompu occasionneraient une misère publique... Une foule d'autres considérations déterminèrent V. M. à n'avoir égard qu'au bonheur de ses sujets et à la prospérité de son royaume, et pour cet effet, *V. M. ouvrit ses ports aux pavillons de toutes les nations.* »

A la suite d'une démarche autrichienne à Stockholm tendant à faire participer la Suède à la guerre contre la Russie, Charles XIII fit connaître qu'il entendait conserver la tranquillité de son royaume. Par ailleurs, le roi offrait, « si cela convenait à l'Empereur Napoléon », d'écrire à la cour impériale de Russie « *pour tâcher de prévenir l'effusion de sang* ».

« La longue expérience des temps passés et la force des exemples du présent ont sanctionné les mesures de prudence que V. M. a prises pour la sûreté et l'intégrité de ses états, poursuit le premier ministre... Une ancienne habitude a longtemps porté la Suède à considérer la France comme son alliée naturelle... Mais lorsque la France a voulu interdire à *la Suède, presqu'insulaire,* le droit de parcourir les mers qui l'entourent, le gouvernement a dû défendre les droits et les intérêts de la nation pour échapper à la situation des puissances qui, par leur soumission à la France, se trouvent maintenant sans vaisseaux, sans commerce et sans finances. L'alliance de la France, en exigeant d'abord la perte de l'indépendance, conduit par degrés à tous les sacrifices qui anéantissent la prospérité d'un Etat... Si la Suède s'était soumise aux volontés de la France, on aurait vu les Suédois en Espagne comme on y voit des Allemands, des Italiens et des Polonais. On les aurait vu même en Turquie, si l'Empereur Napoléon avait vaincu l'Empereur Alexandre.

« Si pour assurer les destinées de la Suède, en lui procurant *sûreté pour le présent et garantie pour l'avenir,* V. M. est forcée de mettre ses armées en mouvement, ce ne sera point dans l'intention de conquérir des provinces inutiles à la prospérité de

la *presqu'île Scandinave. L'indépendance de cette presqu'île est l'objet constant des soins de V. M.*, et aucun sacrifice ne doit coûter aux Suédois pour obtenir ce grand et important résultat...

« Depuis longtemps *le vaisseau de l'Etat*, naviguant sur une mer orageuse et battu par la tempête, *était prêt à faire naufrage ;* V. M. en habile pilote en saisit le gouvernail, et, secondé par son fils chéri (Bernadotte), elle a eu le bonheur, malgré les écueils dont sa route a été semée, de l'amener au port... V. M. a promis la liberté aux Suédois ; elle leur tiendra parole... La chaumière du pauvre comme le palais du riche jouiront de ce bienfait inappréciable. L'autorité arbitraire ne pourra jamais y pénétrer et, de nuit comme de jour, la loi en garantira l'enceinte. Fiers de tous leurs droits, unis à leur Souverain, les Suédois marcheront à la rencontre de leurs ennemis. Le souvenir de leurs illustres aïeux et la justice de leur cause seront la garantie de leur succès.

« C'est avec le plus profond respect, etc... »

Le Prince Royal avait, sans doute, mis la dernière main à l'intéressant rapport de M. d'Engestroem.



Entre l'Aigle, la Baleine et l'Ours — ménagerie redoutable — la situation de la Suède devait inspirer aux gouvernants de vives inquiétudes jusqu'au moment où la Russie commença à se détacher du système continental pour se rapprocher de l'Angleterre. Après avoir « cédé à l'orage » en déclarant, pour la forme, la guerre à la Grande-Bretagne, Stockholm se vit graduellement en mesure d'adopter vis-à-vis de Paris une attitude plus ferme.

Les passages du rapport soulignant le caractère « presqu'insulaire » de la Suède et « l'indépendance de la presqu'île scandinave » montrent que les dirigeants du pays songeaient déjà au projet d'union suédo-norvégienne réalisée peu après.

Pour l'avenir de la Suède, l'évolution des événements, de 1810 à 1813, était heureuse. Certes la « politique de l'héroïsme »,

pratiquée avec beaucoup de succès au XVIe et surtout au XVIIe siècles, avait fait de la Suède une grande puissance militaire, mais elle aboutit — en 1709 — au désastre de Poltava, la Russie n'étant plus une négligeable Moscovie. Après un siècle exactement (1709-1809) d'épreuves souvent très dures (« le vaisseau de l'état était prêt à faire naufrage »), Stockholm comprit que l'héroïsme ne payait plus, qu'il fallait rester, autant que possible, à l'écart du jeu des « grands ». Et c'est alors que fut inaugurée la politique poursuivie, avec quelques nuances bien entendu, depuis près de 150 ans — politique qui a fait de la Suède ce qu'elle est aujourd'hui : une puissance de tout premier ordre sur le plan des relations internationales, comme dans les domaines économique, technique, scientifique et culturel.

Grégoire WOLKONSKY.

DEUX ANS
A L'AMBASSADE DE FRANCE A CONSTANTINOPLE
AVEC M. DE CHOISEUL-GOUFFIER
(1784-1786) (1)

(*Suite et fin*)

Constantinople, le 4 février 1786.

« Je vous excède, Monsieur, j'en suis honteux et je sens « que j'aurai acquis un ami bien véritable lorsque vous m'au- « rez assuré que je ne vous suis pas importun. Mais je suis « affligé, je souffre et je suis à mille lieues de vous.

« Vous savez, Monsieur, que je n'ai fait aucune démarche « pour solliciter une augmentation d'appointements. Je suis « environné d'officiers qui ont 12 ou 13.000 livres de traitement « et en économisent les deux tiers. Sans chercher à comparer « mes travaux aux leurs, je me suis borné depuis près de deux « ans à mériter les grâces du roi et l'amitié dont M. de Choiseul « m'honore. Si j'ai acquis l'estime publique, si j'en reçois ici « tous les jours les témoignages les plus touchants, si le suf- « frage de tous les ministres étrangers parvient, sans que j'aie « pris le soin de le solliciter, jusques à Versailles, c'est à ma « conduite que je le dois et j'observerai constamment la même. « Comment serait-il possible, Monsieur, que M. de Vergennes « eût répondu à une personne qui voulait bien lui faire quel- « ques représentations sur la modicité de mon traitement que « ce n'était pas lui qui m'avait placé ? Je vous avoue que cette

(1) V. *R.H.D.*, 1958, II, p. 135 et s. ; III, p. 210 et s.

« réflexion me désespère et m'en fait naître d'autres dont ma « sensibilité s'exagère peut-être toute l'amertume, mais que je « dois cependant vous confier ; pardon de ces détails ; ils sont « trop nécessaires pour moi pour vous être indifférents et la « destinée de ma vie peut en dépendre.

« Lorsque la paix mit fin aux travaux qui m'étaient confiés « dans le département de la Marine, je sollicitai la place d'or- « donnateur à Tabago ; il était difficile qu'on refusât de me « placer, et M. de Castries en reconnaissait la justice. J'allai « rendre mes devoirs à M. de Vergennes. Je lui avouai que je « préférais servir sous ses ordres. Il me reçut avec la plus « grande bonté, m'objecta l'*exiguïté* de son département, m'as- « sura du désir qu'il avait de m'y attacher et ajouta les choses « les plus obligeantes sur mon personnel et mes *talents* : ce « sont ses mots que je répète. Pénétré de cet accueil, glorieux « de l'intérêt que je croyais lui inspirer, je montai chez vous « vous rendre compte de la tentation que j'éprouvais. Je vous « témoignai le désir de causer avec vous, et le soir même vous « eûtes la bonté de vous rendre chez moi. J'étais assuré du prix « que M. de Choiseul voudrait bien attacher à ma démarche « qu'il ignorait absolument ; je vous consultai sur mes projets ; « vous ne m'en dissimulâtes point les inconvénients. Vous me « fîtes sentir que mon attachement seul pour l'ambassadeur « pouvait expliquer ma résignation et mes sacrifices. Quelques « jours après, dans une seconde entrevue, vous voulûtes bien « m'annoncer le consentement de M. de Vergennes, qui cepen- « dant vous avait objecté que je faisais *un mauvais marché*. « Il se servit des mêmes expressions dans une lettre à M. de « Sartine où il exagérait beaucoup le peu que je vaux.

« Voilà, Monsieur, comment les choses se sont passées dans « la plus grande exactitude. Je proteste sur mon honneur qu'il « s'est écoulé plus de quinze jours avant que M. de Choiseul « ait pu soupçonner mon dessein. C'est à M. de Vergennes que « je suis redevable de ma place puisque lui seul avait le droit « de m'y nommer. La lettre infiniment honorable qu'il m'a « écrite en m'annonçant l'agrément du roi en est la preuve. « En avouant mes droits à des places supérieures, il veut bien

« regarder ma demande comme la preuve d'une espèce *de voca-*
« *tion à laquelle je n'ai pu résister.* Je suis donc fondé à croire
« que j'ai dû ma nomination à l'estime du ministre et l'aveu
« de M. de Choiseul à son amitié. Il est évident qu'avec quelque
« délicatesse je ne pouvais ni ne devais suivre une autre mar-
« che.

« Jugez, Monsieur, quelle serait ma douleur si M. de Ver-
« gennes ne me regardait que comme un homme employé pas-
« sagèrement dans son département, attaché à la personne et
« non aux affaires, placé plutôt par sa complaisance que par
« son choix. Quelque distingué que M. de Choiseul soit par
« sa naissance et par les grandes espérances que doivent don-
« ner ses talents, je ne puis avoir avec lui d'autres relations
« que celles de l'estime, de la confiance et de l'amitié. En sai-
« sissant la première occasion de servir dans votre département,
« j'avouerai que c'est la circonstance elle-même qui a déter-
« miné ma demande ; mais j'ai pensé que l'on rendrait justice
« à mon véritable but, celui d'entrer dans une carrière où je
« crois pouvoir être utile. Je ne dois point, Monsieur, parler
« ici de mon zèle et de mes services : je ne prétends ni les
« faire valoir, ni même les indiquer. On n'a nul mérite à rem-
« plir ses devoirs et l'on serait blâmable si l'on contractait des
« obligations qu'on ne serait pas en état d'acquitter. D'ailleurs,
« ce n'est pas lorsqu'on en est réduit à se justifier qu'il faut
« élever des prétentions. J'ose seulement vous assurer, Mon-
« sieur, que je justifierai dans tous les temps votre estime, et
« que l'amitié que vous me témoignez suffirait pour m'engager
« à tous les efforts qui peuvent m'en rendre digne.

« Je vous supplie aussi, Monsieur, de vouloir bien rappeler
« M. le comte de Vergennes à ces mêmes sentiments qu'il m'a
« témoignés pendant mon séjour à Versailles. Je les mérite
« par la vénération que j'ai pour son caractère et ses talents.
« S'il se trouvait des hommes assez lâches pour me desservir
« auprès de lui, c'est à sa justice et à sa bienfaisance que j'en
« appellerais pour repousser la calomnie.

« M. de Choiseul garde la chambre depuis plus de deux
« mois. Toutes les parties de son corps, ses yeux, ses oreilles

« sont successivement attaquées par une humeur âcre et épaisse « qui se porte extérieurement avec une abondance étonnante. « Cette maladie sera fort longue et je vois avec peine que l'air « de la mer est très contraire à sa guérison. Il lui faudrait des « eaux, des douches, de la tranquillité, et nous sommes bien « éloignés de ces remèdes.

« Notre nouveau vizir qui est encore en route a déjà éprouvé « des échecs : son voyage avait été suspendu, et l'on dési- « gnait le pacha d'Alep. Le Capitan-pacha aura employé deux « fois tout son crédit pour placer son favori. L'on n'est pas « ici sans inquiétude sur les suites.

Péra, le 10 mars 1786.

« Je suis bien reconnaissant, Monsieur, de la part que vous « avez la bonté de prendre à tous les événements qui m'affli- « gent : perdre en dix-huit mois une mère, une femme, un « ami qui servait de père à mes enfants, ce sont là des secous- « ses que l'âme la plus courageuse a bien de la peine à suppor- « ter, et j'aurais même une bien mauvaise idée de celle qui « pourrait résister à tant de revers. Cependant, Monsieur, mal- « gré tout le désir que je dois avoir d'aller chercher la seule « consolation qui me reste, d'aller embrasser mes enfants et « mes amis, le sentiment de mon devoir doit l'emporter sur « tous les autres. M. de Choiseul est malade et souffrant : je « croirais commettre un crime en l'abandonnant dans un mo- « ment où mes services et mon attachement ne lui sont pas « inutiles. Mon ami, M. Dumont peut encore me remplacer quel- « ques mois à Paris et je ne puis me dissimuler que personne « ne peut me remplacer ici.

« Je suis très affligé, Monsieur, que les deux mots que vous « avez pris la peine de m'écrire ne me laissent pas même en- « trevoir votre opinion sur les ouvertures que j'ai osé vous « faire, et sur les réflexions que j'ai soumises à votre jugement « et surtout à la bienveillance dont vous voulez bien m'hono- « rer. M. de Choiseul peut bien m'ordonner de le quitter lors-

« qu'il pensera que l'intérêt de ma fortune ou plutôt celui de « mes enfants l'exige ; mais je ne puis obéir à ses ordres qu'au- « tant que ma présence pourrait hâter les arrangements qui « m'intéressent. Cette délicatesse, Monsieur, ne vous paraîtra « pas exagérée, à vous dont l'âme est aussi pure que votre rai- « son est éclairée. Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous « écrire au mois de novembre dernier et qui a pu vous faire « connaître toutes mes perplexités, je n'ai pas annoncé le désir « de retourner en France avant l'hiver prochain, et je croyais « devoir fixer cette époque parce que je présumais que mon « absence alors pourrait être moins aperçue. Cependant, Mon- « sieur, si vous me permettez de concevoir les espérances que « mon véritable attachement pour vous m'a suggérées, l'amitié « même de M. de Choiseul le porterait sans doute à accélérer « mon départ.

« Vous l'avouerai-je, Monsieur, la facilité même de M. le « comte de Vergennes à m'accorder un congé me paraît don- « ner lieu à des réflexions assez décourageantes. Je crois qu'il « s'obstine à me regarder comme étranger à son département, « tandis que je n'avais eu d'autre but que celui de m'y atta- « cher et de m'y consacrer toute ma vie. De grâce, Monsieur, « daignez me conduire dans l'obscurité où je suis ; quand mes « sentiments pour vous ne mériteraient pas quelque retour de « votre part, ma position mériterait votre pitié. Je la réclame « avec confiance. Je vous fais l'unique arbitre de mon sort. « Je partirai si vous avez la bonté de le désirer. Je resterai si « vous le jugez plus convenable. Adieu, Monsieur, soyez, je « vous en supplie, bien persuadé que je ne désire rien dans « le monde plus que votre amitié et votre estime et si je par- « viens à obtenir l'une et l'autre, j'ose vous assurer que je sau- « rai les conserver.

Cette réponse à ses suggestions, Le Hoc ne la recevra pas à Constantinople. Par deux lettres écrites à quelques jours d'intervalle, Hennin engage son correspondant à rentrer en France pour un congé. En même temps il lui donne pour son augmentation de traitement les plus grands espoirs.

Versailles, le 12 juin 1786.

« Je comptais, Monsieur, avoir l'honneur de vous voir dans « ce pays-ci parce que vos affaires particulières me paraissent « exiger indispensablement votre présence. La santé de M. le « Comte de Choiseul et les affaires du roi vous ont fait oublier « vos intérêts et ceux de votre famille. C'est un grand sacrifice « que vous avez fait et dont je n'ai garde de vous blâmer parce « qu'il me semble qu'à votre place j'en aurais agi de même, « mais il me paraît très difficile que vous ne fassiez pas une « course en France, et sans doute le plus tôt serait le mieux. « Si comme je l'espère, les eaux de Brousse font disparaître « les incommodités de M. l'ambassadeur, vous pourriez faire « un tour ici vers le temps où la navigation est le plus favo- « rable. Vous y seriez bien reçu et quoiqu'on vous ait mandé, « je suis persuadé que vous obtiendriez de M. le comte de Ver- « gennes l'augmentation de traitement à laquelle vous aspirez. « La personne que vous avez employée pour la solliciter ne « connaît pas le terrain. M. le comte de Vergennes est un homme « juste mais très en garde contre les sollicitations en fait d'ar- « gent. Son premier mot est toujours négatif et, à dire le vrai, « je ne suis point étonné qu'un ministre prenne cette habitude ; « celle de donner des espérances a toutes sortes d'inconvénients ; « elle expose à faire encore plus de mécontents. Des circons- « tances particulières ont ébréché les finances du département « et forcé à différer d'accorder tout ce qui n'était pas déjà sur « l'état. La paix et quelques vacances ramèneront les fonds.

« Croyez, Monsieur, que M. le comte de Vergennes connaît « très bien la manière dont vous remplissez les devoirs que « vous vous êtes imposés et tout ce qui tient à votre façon « d'exister à Constantinople. Je vous avais annoncé que vous « deviez compter être sur le même pied pendant quelque temps. « Votre séjour en Turquie en se prolongeant vous rapproche du « terme que je désirais bien voir abréger. Aucune des personnes « attachées aux ambassades n'a perdu pour attendre. Vous au- « rez sûrement votre tour.

« Je ne vous dirai rien, Monsieur, des affaires de ce pays-ci.
« M. Maret vous en entretiendra et je crois d'ailleurs qu'il est
« chargé de toutes les lettres possibles. La politique est assez
« tranquille. Le roi de Portugal est mort. Le roi de Prusse tou-
« che à sa fin et ces deux événements n'altéreront vraisembla-
« blement pas la tranquillité de l'Europe.

« Le roi va voir les travaux de Cherbourg, mais S.M. fait
« cette course très à la légère et avec peu de monde. Nous avons
« ici l'archiduc et l'archiduchesse de Milan qui ont le bon es-
« prit de s'amuser en voyageurs raisonnables et dont on ne parle
« que pour en dire du bien. Les Finances, quoi qu'on en dise,
« sont en très bon état ; il y a quelques dépenses forcées com-
« me celles de Cherbourg ; mais on paie bien partout.

« J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère dévouement...

Versailles, le 26 juin 1786.

« Je viens, Monsieur, de parler à M. le comte de Vergennes
« de ce qui vous intéresse. Le ministre m'a dit que les seules
« convenances de M. le comte de Choiseul pouvaient décider
« de votre congé, que vous dépendiez entièrement de cet am-
« bassadeur tant que vous résidiez auprès de lui. Ainsi donc,
« Monsieur, vous êtes le maître de partir quand il vous plaira
« si M. le comte de Choiseul l'agrée. Je ne veux pas différer de
« vous faire part de cette décision. Nous traiterons, lorsque
« vous serez ici, des différents objets pour lesquels je vous dois
« des réponses.

A peu près dans le même temps où Hennin pressait Le Hoc de rentrer, ce dernier prenait, d'accord avec M. de Choiseul, cette détermination et, le 10 juillet, il annonçait son départ pour septembre et son retour pour janvier à Constantinople.

Constantinople, le 10 juillet 1786.

« Je ne puis vous exprimer, Monsieur, combien je suis dé-
« solé de n'avoir pas reçu de réponse aux dernières lettres que

« j'ai eu l'honneur de vous écrire et dans lesquelles je vous
« ouvrais mon cœur avec cette confiance et cet abandon que
« devaient m'inspirer la bienveillance que vous m'avez pro-
« mise et l'amitié dont vous m'avez flatté. J'ai besoin plus que
« jamais de l'une et de l'autre, monsieur, et je n'attends que
« vos conseils pour fixer désormais ma destinée. La mort im-
« prévue de ma mère et de ma femme, des enfants devenus or-
« phelins, un projet d'établissement pour ma fille aînée ren-
« daient mon retour en France presque indispensable, mais un
« sentiment qui m'a toujours guidé dans toutes mes démarches
« m'a retenu jusqu'à ce moment. Je n'ai pu me dissimuler que
« je n'étais pas inutile ici ; mon attachement pour M. de Choi-
« seul, l'état vraiment déplorable de sa santé et mon zèle pour
« le service du roi, que l'on ne soupçonnera pas sans doute
« d'être conduit par un intérêt personnel, m'ont empêché de
« profiter de la permission qui m'était accordée. Cependant,
« Monsieur, je deviendrais coupable envers mes enfants si je
« différais de m'occuper d'eux. M. de Choiseul ne voit aucun
« inconvénient à me permettre de retourner à Paris cet hiver
« et, à moins que M. le comte de Vergennes n'ait des ordres
« contraires à me donner, ou que vous-même, Monsieur, vous
« ne présumiez que je dois rester ici, je compte partir le 28 sep-
« tembre par Vienne pour me rendre auprès de vous. Je choisis
« cette route pour traverser l'Allemagne et éviter la quarantaine
« qui me ferait perdre à Marseille la plus grande partie des
« moments que je puis acorder à ma famille et à mes affaires.
« Je me propose de revenir à Constantinople au mois de jan-
« vier ; j'en prends l'engagement avec de M. de Choiseul qui
« désire cependant presque aussi vivement que moi que le mi-
« nistre me donne une destination plus convenable et plus utile.
« Quelque stérile que me paraisse la carrière que j'ai embrassée
« sous vos auspices, Monsieur, je ne veux point rester un mo-
« ment inactif et je ne mettrai aucune légèreté dans ma con-
« duite, quand bien même elle serait justifiée par la raison. Je
« dois pourtant vous avouer que mes espérances étaient bien
« différentes lorsque j'ai sacrifié des prétentions légitimes pour
« servir dans un département où les travaux plus difficiles sont

« aussi plus honorables, et sous les ordres d'un ministre éclairé « qui fait également respecter son maître, sa patrie et ses ta- « lents. L'estime que M. de Vergennes daignait me témoigner, « celle que j'ai toujours eue pour vous, Monsieur, m'ont dé- « terminé à suivre ici un ministre qui veut bien me regarder « comme son ami et qui doit ce titre à tous mes sentiments « pour lui ; mais vous concevez ainsi que lui qu'il me serait « impossible de vieillir dans une place aussi subalterne sans « en recueillir aucun fruit pour la fortune de mes enfants et « ma considération personnelle. J'en causerai plus particulière- « ment avec vous à Versailles, Monsieur, et je vous réponds « d'avance de la plus entière résignation à tout ce que vous « voudrez ordonner de moi. Je vous supplie de me faire part « des ordres que M. le comte de Vergennes jugerait à propos « de me donner soit pour Vienne soit pour toute autre ville, « car je changerais ma marche et je passerais partout où il « voudrait me prescrire de m'arrêter et j'y apporterais la dili- « gence ou la lenteur qui me serait ordonnée.

« Cette lettre, Monsieur, vous parviendra vers le 10 août ; « si vous avez la bonté de m'adresser votre réponse avant le 18, « je la recevrais quelques jours avant mon départ que je diffé- « rerais même si vous le jugez convenable.

« Je regarde, Monsieur, comme un des motifs les plus satis- « faisants de mon retour le plaisir de vous revoir et de vous « renouveler les assurances de l'attachement aussi sincère que « respectueux avec lequel j'ai l'honneur...

« P.S. M. Fleury, jeune homme dont la douceur et la con- « duite inspirent un véritable intérêt, m'assure qu'il lui a été « promis qu'il serait placé dans les bureaux après deux années « de séjour en Turquie. S'il pouvait espérer que cette promesse « fût réalisée, il désirerait retourner avec moi en France et « profiter du double avantage de voir utilement l'Allemagne « et de voyager à peu de frais. Je vous prie de vouloir bien me « marquer si je puis me rendre à ses désirs et s'il doit compter « sur une place. M. de Choiseul n'apporterait aucun obstacle à « son départ ayant avec lui d'autres secrétaires qui pourraient

« le remplacer. Je ne crois pas, Monsieur, que votre départe-
« ment puisse acquérir un meilleur sujet : il est impossible
« d'être plus honnête et d'avoir plus de volonté. Je vous aurais,
« Monsieur, une véritable obligation si mon suffrage pouvait
« accélérer l'effet des promesses qui lui ont été faites.

La courte lettre de Hennin datée du 14 août 1786 est la dernière de cette correspondance.

Versailles, le 14 août 1786.

« J'ai profité, Monsieur, de la dernière occasion qui s'est
« offerte pour vous dire tout ce que je pouvais sur les affaires
« qui vous intéressent. Je sens ce qui doit vous en coûter pour
« quitter M. le comte de Choiseul et pour faire un voyage aussi
« pénible, mais aussi je connais tous les motifs qui vous ap-
« pellent ici. Suivant ce que m'a dit M. Dumont, vous devez
« partir peu de temps après la réception de cette lettre. Votre
« compagnon de voyage recevra son congé par le même courrier.
« Je souhaite, Monsieur, que vous n'ayez qu'à être satisfait du
« parti que vous prenez de revenir par terre. Vous n'oublierez
« pas sans doute les précautions pour vous préserver de la
« peste et ne pas nous l'apporter. Je vous avoue que M. le comte
« de Ferrière nous fit trembler lorsqu'il nous dit la manière
« dont il avait passé à Semlin.

« Tout est ici, Monsieur, parfaitement tranquille. L'Europe
« se rasseoit et il faut croire que c'est pour longtemps. »

Le Hoc ne retournera pas à Constantinople. Si Hennin n'a jamais répondu à ses avances tendant à être pris à côté de lui au ministère, c'est qu'il avait sur lui d'autres vues.

A cette époque, Calonne préparait la réunion de l'assemblée des Notables, remède sans vigueur là où il fallait une intervention chirurgicale. Hennin devait en être le premier secrétaire-greffier.

Le Hoc avait laissé à la Cour la réputation de ce que nous appellerions aujourd'hui un technicien et d'un adepte des idées nouvelles. Hennin le prit avec lui pour collaborer aux travaux préparatoires à la convocation de l'Assemblée.

Quant à Choiseul, resté en Turquie pendant les premières années de la Révolution, il refusa ensuite le poste d'ambassadeur à Londres et passa en Russie à la Cour de Catherine II. Rentré en France en 1802, il fut nommé à la Restauration ministre d'Etat et pair de France et mourut le 22 juin 1817.

Emile LUCE.

LE GÉNÉRAL MIOLLIS

Tous ceux qui s'intéressent à l'Italie napoléonienne connaissent le nom de Sextius Miollis. Ils savent aussi que ce général célébra des fêtes virgiliennes à Mantoue, qu'il fit transporter les cendres de l'Arioste à l'Université de Ferrare, qu'à Rome il s'efforça d'appliquer de la façon la plus large et la plus tolérante les ordres de Napoléon, qu'en 1814, enfin, il resta fidèle à son Empereur et s'enferma au château Saint-Ange, etc. Ce que l'on ignore davantage, nous semble-t-il, ce sont les idées et le caractère véritable de ce gentilhomme républicain, sa formation, les mobiles qui inspiraient sa conduite.

Miollis n'est évidemment pas une personnalité de premier plan. Bon général il n'a ni les talents militaires, ni l'envergure intellectuelle, ni les dons d'écrivain de quelques-uns de ses collègues. Il n'est cependant pas, non plus, l'individu médiocre que, faute de le connaître, les historiens ont trop souvent dépeint comme une sorte de doux maniaque, féru d'art et de poésie mais naïf et ignorant. Celui qu'Alfieri appelait déjà dédaigneusement « un pizzicante di letteratura » (1) (un amateur) a été depuis, et presque toujours, trop sévèrement jugé. Alessandro Luzio, par exemple, n'hésite pas à le traiter de « Mecenate da strapazzo » (2) (Mécène de pacotille) et de « pseudo letterato da caserma » (3). Si d'autres historiens — Louis Madelin (4), Vitto-

(1) Cf. G. Bustico, « L'Alfieri e il g[le] Miollis », *La Perseveranza,* 24 mars 1918.

(2) « Francesi e Giacobini a Mantova dal 1797 al 1799 », Mantoue, 1890, p. 165.

(3) *Ibid.,* p. 98.

(4) « La Rome de Napoléon », p. 210 et suiv.

rio Malamani (1) et Davide Silvagni (2) par exemple — ont rendu justice aux qualités de l'homme, la plupart d'entre eux ont cru cependant trouver dans un mesquin désir de popularité l'explication de son attitude et de son action.

La réalité est évidemment assez différente. Elle est aussi plus attachante. Né à Aix-en-Provence en 1759, Sextius Alexandre de Miollis est élevé dans un milieu austère et de tendances jansénistes et il songe d'abord à entrer au couvent. Puis ses idées évoluent. Il lit « avec ivresse » — nous dit-il dans ses Mémoires inédits — les œuvres de Montesquieu, de Rousseau et de Voltaire. Il suit avec un intérêt passionné le conflit qui oppose les parlements à l'autorité royale et s'enthousiasme pour les « insurgents » qui défendent leur indépendance. Rêvant d'imiter les exploits de La Fayette, Sextius entre en 1778 au régiment de Soissonnais. Fils d'un robin chargé d'une nombreuse famille et récemment anobli, le jeune homme est le plus pauvre des cadets de son régiment mais son zèle intelligent lui vaut rapidement l'estime et la sympathie de ses camarades et de ses chefs. Deux ans plus tard, Miollis sert en Amérique sous les ordres de Rochambeau. A Yorktown, dans la nuit du 12 au 13 octobre 1781, il est atteint d'un éclat de bombe qui lui fait une affreuse blessure au visage.

Quand, après une longue convalescence, le jeune sous-lieutenant revient en France, un profond changement s'est opéré en lui. Il a d'abord subi l'influence de certains officiers libéraux, celle du vicomte de Noailles, colonel en second du Soissonnais qui le traite en ami plutôt qu'en subordonné, celle des frères Lameth, celle aussi, très probablement, de l'abbé Robin, aumônier déiste et franc-maçon de son régiment (3). Déjà gagné aux idées nouvelles avant de partir pour l'Amérique, il voit dans la patrie de Washington et de Franklin la réalisation de ses rêves les plus chers. Il suffit de parcourir dans ses Mémoires

(1) « Giustina Renier Michiel ». *Archivio Veneto*, 1889, t. 38, pp. 291-294.

(2) « La corte e la società romana nei secoli XVIII e XIX », Florence, 1881, t. II, p. 677.

(3) Sur l'abbé Robin, cf. B. Fay : *L'esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1924, p. 12.

inédits les pages dithyrambiques qu'il consacre aux Américains — ces hommes « vertueux », proches de la nature et dignes d'être comparés aux Romains de l'antiquité — pour se rendre compte que certaines réminiscences livresques se mêlent évidemment chez lui aux illusions d'un optimisme assez naïf. Mais son séjour outre-atlantique a eu cependant d'autres conséquences beaucoup plus précieuses. On ne vit pas, en effet, pendant deux ans et demi dans un pays aussi exceptionnel, on ne traverse pas, en de longues et épuisantes étapes, une partie de son immense territoire, sans avoir quelques contacts directs avec ses habitants. Il ne faut pas exagérer, bien entendu, la place que tiennent chez lui l'observation et l'expérience. Nous nous apercevons pourtant en lisant les phrases souvent maladroites de ses « Mémoires » que si Miollis a idéalisé les Américains, il a bien discerné aussi leurs qualités réelles. Ce qui le frappe plus que tout le reste, c'est la conscience profonde de ses devoirs que chaque citoyen paraît posséder. A Rhode-Island, les paysans abandonnent sans hésiter leurs moissons pour aider les Français à mettre l'île en état de défense. Miollis s'efforcera à plusieurs reprises d'inciter la population des villes italiennes et françaises qu'il devra fortifier à suivre cet exemple dont il se souviendra encore trente-cinq ans plus tard, lorsque devenu gouverneur de Metz pendant les Cent Jours, il fera appel au patriotisme lorrain. Ecoutons-le résumer lui-même en quelques lignes ses impressions :

« Nous n'entendions nulle part les plaintes du malheur. Nous étions pourtant au milieu des ruines produites par la guerre. La rareté des denrées, les privations, paraissaient des motifs d'émulation pour surmonter la crise. Les habitants portaient à notre rencontre leurs provisions de réserve au prix ordinaire... Chaque Etat fournissait son contingent de soldats suivant le danger. Je n'ai pas l'idée de rigueurs exercées à ce sujet. Les milices se pourvoyaient du nécessaire. Les troupes permanentes le recevaient du trésor public. Les uns et les autres servaient avec un égal dévouement la cause commune. Elle triomphait. » (1)

(1) Mémoires inédits.

Ces lignes nous montrent clairement comment la réalité et l'illusion s'unissent étroitement chez lui pour former la plus robuste conviction. La fierté et le dévouement des « Insurgents » méritaient bien ce témoignage d'admiration, mais nous savons aujourd'hui que Washington avait, au contraire, le plus grand mal à obtenir le contingent de soldats que chaque Etat devait fournir. Quant aux troupes permanentes, l'affirmation exagérément optimiste de Miollis nous étonne d'autant plus qu'il avait pu facilement constater que ces troupes étaient presque toujours dépourvues d'armes, de vivres et de munitions.

Comme presque tous ses camarades, Miollis ne s'est pas privé de comparer les abus qui sévissent en France au spectacle qu'il a sous les yeux. Convaincu, à tort ou à raison, qu'en Amérique chacun peut penser, parler et écrire librement, choisir le culte qu'il entend pratiquer et parvenir, s'il en est digne, jusqu'aux postes les plus élevés, le jeune sous-lieutenant va apprendre bientôt que la fameuse ordonnance prise en mai 1781 par le maréchal de Ségur, le condamne à végéter pendant toute sa vie dans les grades inférieurs de l'armée (1). Etait-ce pour défendre les avantages injustement accordés à une caste privilégiée qu'il revenait en France avec une blessure qui le défigurait ? Ces droits que les Insurgents avaient conquis tous les hommes devaient en jouir : « L'avenir — écrit Miollis dans ses « Mémoires » — s'agrandissait d'espérances infinies ». C'est donc en tenant le plus grand compte de cette expérience américaine qu'il faut interpréter son attitude en Italie car, loin de les affaiblir, les années qui suivent n'ont fait que fortifier ces opinions et ces croyances.

Réformé à la réorganisation du 1er avril 1791, mais élu un an plus tard lieutenant-colonel du 3e bataillon des volontaires des Bouches-du-Rhône, Miollis participe à l'occupation de Nice sous les ordres de Dumerbion, est blessé à l'attaque du camp de Raous, se bat à Finale et à Mondovi et se distingue tout particulièrement au siège de Mantoue où il oblige Provera à capi-

(1) Cf. L. Hartmann, *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*, Paris, 1910, pp. 14-17.

tuler. Le 2 février 1797, Bonaparte nomme Miollis gouverneur de Mantoue.

Epris d'une république qu'il conçoit chimériquement sur le modèle de celles de l'antiquité et dont il a cru trouver la réalisation en Amérique, le général aixois aime la liberté avec une sorte de ferveur religieuse. Profondément honnête, sans se vanter jamais lui-même de son honnêteté, Miollis fait continuellement la guerre aux fripons et il s'efforce de conformer sa vie et ses mœurs à cet idéal un peu simpliste d'austérité républicaine. Sa réputation d'intégrité est d'ailleurs si bien établie, qu'après l'avoir nommé président du conseil de guerre d'Oneille, en 1796, Bonaparte s'adresse parfois à lui lorsqu'il doit juger quelque affaire particulièrement délicate (1). Malgré son optimisme, on ne saurait cependant accuser Miollis d'avoir, en général, manqué de clairvoyance. Cet idéaliste se garde bien, en tout cas, de considérer la démocratie comme un remède universel et infaillible.

A Mantoue, Miollis a vite fait de se rendre compte que l'état d'esprit de l'ensemble de la population est loin d'être favorable à la France : « Ne craignez-vous pas la colère du peuple — dit-il à la Municipalité, le 12 mai 1797, si vous prétendez par vos mesures lui imposer une liberté dont il ne veut pas ? » (2). Homme de l'ancien régime, ce républicain n'aime ni la violence des Jacobins ni la brutalité de leur langage. Aussi le verrons-nous, à Mantoue et ailleurs, beaucoup plus préoccupé de les contenir que de les aider. Luzio s'étonne à plusieurs reprises de cette attitude (3). Rien d'étonnant au contraire. D'abord, parce que Miollis a vu les patriotes à l'ouvrage lors des massacres d'Antibes, en 1792. Ensuite et surtout parce qu'il leur reproche d'ignorer que la réforme d'un Etat doit être précédée par une réforme morale individuelle des citoyens qui le composent : « Je serai toujours votre ami — dit-il aux patriotes de Mantoue quand il se décide enfin à assister à l'une de leurs réunions — à condition que vous soyez les amis de la vertu. Votre sage attitude

(1) Il le charge par exemple d'examiner le dossier de l'affaire Henry, Arch. hist. de la Guerre, reg. B 3, 144, n° 3577.

(2) « Appuntamenti municipali », Mantoue, 1797, t. V, p. 130.

(3) *Op. cit.*, pp. 36 et 53.

doit être la meilleur critique que vous adresserez à vos ennemis et la meilleure leçon que vous donnerez à ceux qui restent encore indécis entre la vertu et le vice » (1).

Si Miollis ne ménage pas les Jacobins, il est loin, cependant de mépriser les Italiens qu'il juge dans ses « Mémoires » : « ...hospitaliers, généreux, ingénieux, excellents juges des pensées et des actions ». Mais devenu apathique, le peuple italien a été trop longtemps asservi pour apprécier les avantages d'une raisonnable liberté. Si l'on veut réveiller son énergie et son enthousiasme, il ne suffira pas de lui donner de bonnes institutions. Il faut, avant tout, « l'éclairer et l'instruire » (2). Sans être un vrai lettré, Miollis aimait la poésie et les arts mais si, toute sa vie, il s'efforça de protéger les académies et les universités, s'il se montra toujours l'ami des écrivains et des artistes, ce fut autant par conviction politique que par goût personnel. Pour ce franc-maçon à tendances philantropiques, la culture est le moyen le plus efficace de contribuer au progrès de l'humanité. Mais instruire le peuple, c'est surtout faire son éducation civique. Il faut pour cela mettre les institutions républicaines à sa portée, le toucher et l'émouvoir. Rappeler aux Italiens l'exemple des grands hommes de leur passé, n'est-ce pas la meilleure façon de leur rendre la confiance et l'orgueil qui leur manquent ? Notre général n'est donc pas un internationaliste et la fraternité universelle dont il rêve, il ne l'estime possible, comme beaucoup de francs-maçons de son temps, que « dans le cadre des nations » (3).

Miollis voyait-il dans les cérémonies laïques destinées à redonner à l'humanité une pleine conscience de sa valeur et de sa dignité un moyen de combattre l'influence du christianisme qui insiste, au contraire, sur la corruption profonde de notre nature ? Nous ne le pensons pas car il ne montre jamais le moindre fanatisme anticlérical. La forme et l'esprit païen de

(1) « Giornale degli amici della libertà italiana », Mantoue, n° 27, 20 mai 1797.

(2) Mémoires inédits.

(3) G. Martin, *La Franc-Maçonnerie française et la préparation de la Révolution*, Paris, 1926, p. 71.

ces rites laissaient sans doute ce déiste assez indifférent. Selon l'idéal révolutionnaire, il les considérait surtout comme un instrument de propagande républicaine et même de régénération sociale, ce qui était encore plus chimérique. Le peuple tout entier devait participer activement à ces manifestations que les poètes célébraient par leurs chants, tandis que les artistes se chargeaient d'en exprimer le sens intime au moyen d'allégories ingénieuses et de symboles empruntés à l'antiquité classique et à la franc-maçonnerie (1).

En France, après la chute de Robespierre, le caractère des fêtes nationales s'était profondément modifié, car le Directoire avait résolu d'y faire « dominer les sentiments patriotiques en répudiant les excitations cruelles de la Terreur » (2). Miollis ne pensait pas autrement. Il n'était donc pas le seul à se leurrer sur l'influence que de telles commémorations pouvaient exercer. Mais, chose curieuse, ce dessein louable et assez utopique, c'est à l'étranger qu'il va s'efforcer de le réaliser, c'est un sentiment national étranger que ce général français s'efforcera généreusement d'éveiller.

Pour y parvenir, il comptait également sur la légitime fierté que le droit de posséder des troupes et une garde nationales devait inspirer aux Italiens. Cette fierté, il essaiera de la stimuler chaque fois qu'il en aura l'occasion. Voici, par exemple, les paroles qu'il adressa aux jeunes hussards mantouans en les passant pour la première fois en revue : « Citoyens. Votre patrie vous donne des armes avec l'espérance qu'elle trouvera en vous ses plus ardents défenseurs. Elle vous confie sa sécurité future... Vous devez donc acquérir le plus rapidement possible une bonne discipline et une solide instruction militaire. Vous aurez l'une et l'autre grâce à l'amour sincère de la liberté qui vous ornera de toutes ces vertus guerrières qui furent si admirées chez vos ancêtres quand le feu sacré de la liberté fortifiait leurs bras. Les Français ont abattu les premiers obstacles qui vous étaient opposés. Ils auront, en quittant l'Italie, la joie de

(1) Cf. O. Karmin, « L'influence du symbolisme maçonnique sur le symbolisme révolutionnaire », *Revue hist. de la Révolution française*, avril 1910.
(2) P. Lacroix, *Directoire, Consulat et Empire*, Paris, 1884, p. 196.

voir cette antique terre de la liberté retrouver tous les droits qui furent autrefois les siens » (1).

Miollis se trompait lorsqu'il affirmait que l'Italie allait bientôt retrouver sa liberté, mais ce discours, prononcé en italien, ne manquait — malgré son emphase — ni de chaleur ni d'habileté. Quant aux Mantouans, ils devaient être assez étonnés en entendant cet étranger exprimer dans leur propre langue les sentiments qu'éprouvaient les meilleurs d'entre eux. Lorsque tous les habitants de l'Italie délivrée, pensait Miollis, seraient devenus de vrais citoyens, les diverses régions de ce pays pourraient être groupées en une république fédérative, suivant l'exemple américain.

Les fêtes virgiliennes célébrées en 1797 et en 1801, les fêtes en l'honneur de l'Arioste en 1800 et 1801, la bienveillance qu'il témoigne aux universités et aux académies, aux écrivains et aux artistes, les tentatives qu'il fait un peu partout pour former des gardes nationales, les ardentes proclamations républicaines qu'il adresse aux habitants de Mantoue, de Lucques, de Livourne, de Gênes, de La Spezia, de Ferrare, de Vérone, de Florence et d'autres villes encore, tout est pour Miollis une occasion et un moyen de stimuler le patriotisme italien. Et son enthousiasme est si grand et si sincère qu'il lui arrive même parfois de croire que son rêve est en train de se réaliser. Voici, par exemple, comment il évoque dans ses « Mémoires » les impressions qu'il ressentit en Ligurie orientale au mois de février 1799 : « Les hostilités paraissant imminentes, je fis appel aux gardes nationales. Quinze mille citoyens des arrondissements de Chiavari, de La Spezia et de Sarzana, formés en bataillons ou en compagnies de canoniers, se présentèrent dans les plaines de la Magra avec leurs drapeaux, des pièces d'artillerie et les armes les plus propres à leur défense. Ce concours ouvert sans obligation personnelle fut animé par le dévouement et par l'enthousiasme de la population... Chacun se passionnait pour ces droits inaliénables soustraits à la servitude ». Ne retrouve-t-on pas ici chez lui le souvenir toujours vivace de son expérience américaine ?

(1) *Giornale degli Amici*, n° 79.

Quand Miollis célébrait Virgile à Mantoue ou l'Arioste à Ferrare, il n'est pas très certain, évidemment, que la cause républicaine y gagnait de nombreux partisans. Etait-il inutile pourtant de rappeler aux uns et aux autres qu'un très grand poète était né sur leur sol ? « Tous les Mantouans — lisait-on dans *Le Moniteur* — sans en excepter ceux qui ne savent pas lire, sont fiers d'être les compatriotes du plus grand des poètes » (1). Mais ce n'est pas seulement un patriotisme local que Miollis cherchait ici ou là à ranimer. S'adressant aux membres de l'Académie de Mantoue, il leur disait : « L'Italie a obtenu les plus grands succès dans tous les domaines après avoir, par ses armes, subjugué toutes les nations connues et s'être signalée par les plus étonnants exemples de vertu républicaine. Fournissant aux siècles modernes les plus merveilleux modèles, elle les a incités à atteindre les plus hauts sommets de la perfection artistique ...Votre patrie, fameuse dans le passé, peut envisager avec confiance l'avenir » (2).

Si Miollis aimait l'Italie, qu'on ne croie pas cependant qu'il se fît beaucoup d'illusions sur ses possibilités immédiates de relèvement, ni qu'il flattât les Italiens. Dans le discours dont nous venons de citer un passage, il ne leur ménageait pas, au contraire, les plus dures vérités. Pour devenir des hommes libres, leur disait-il notamment et — on le verra — sans mâcher ses mots, ils devaient commencer par réformer leur langage et leurs mœurs. Il conseillait aussi aux académiciens de donner l'exemple de cette réforme, ce qui prouvait bien que, selon lui, elle n'était pas encore réalisée. C'était un assez singulier compliment. Le voici : « La langue italienne — autrefois douce, harmonieuse, brillante et lucide — a été tellement abâtardie par cette vile servitude que cela paraît être une chose bizarre et supportable à peine chez un étranger que de s'en servir avec la dignité d'un homme libre s'adressant à ses semblables. En redevenant libres, vous devez donc régénérer votre langage et lui donner l'énergie

(1) 16 brumaire an VI.

(2) Traduit de l'italien, cité par L. Carnevali, « L'accademia Virgilio ed i Francesi », *in Atti e Memorie dell'Accademia Virgiliana*, Mantoue, 1885, p. 216.

qui lui manque. Que la passion du bien public, que la gloire de la nation, que l'ardeur des vertus civiques apparaissent dans toutes les productions de l'Académie ! Vous jouirez de l'estime de vos concitoyens et de la douce consolation de contribuer au bonheur commun » (1).

Miollis ne montre pas moins de clairvoyance ni moins de franchise dans les rapports qu'il adresse à ses chefs. Le 14 juin 1799, par exemple, il écrit de Livourne, au général Gaultier, les lignes suivantes : « La population est partout mécontente. On prend partout en réquisition et l'on n'en tient nullement compte. Il aurait été cent fois plus politique de mettre une imposition proportionnée aux besoins et de payer tout ce que l'on prend aux particuliers. On se serait conservé de grandes ressources et la confiance tandis que chacun craint pour ses propriétés. Nous sommes inondés d'agents et d'employés qui rendent illusoires les dispositions bienfaisantes dont on a flatté les Toscans. Le pays lucquois est aux abois et paraît exaspéré de tous les coups que l'on porte à son indépendance provisoire » (2).

Prêchant d'exemple, Miollis réduit lui-même les frais de table que les Municipalités lui accordent, prend fréquemment la défense de la population contre l'avidité des Haller, Gouin et consort et n'hésite même pas, à diverses reprises, à faire emprisonner les fournisseurs, employés ou officiers malhonnêtes. Déçu par la politique impérialiste du Directoire, notre général vote en 1802 contre le Consulat à vie, après avoir prononcé à Vérone un éloge de Washington qui est une violente satire à l'adresse de Bonaparte. Mis en disponibilité pendant quelque temps, Miollis est ensuite nommé gouverneur de Belle-Ile. Là, pour se consoler de n'avoir personne avec qui parler italien, il continue à écrire en cette langue à ses nombreux correspondants, leur réclamant sans cesse des journaux et des livres italiens. L'année suivante, il est tout heureux de rencontrer en Hollande des compatriotes de Bettinelli (3). Il l'est encore davantage de reve-

(1) *Ibid.*
(2) Aix, Musée Arbaud.
(3) Cf. Miollis à Bettinelli, Utrecht, messidor an XIII (Biblioth. de Mantoue).

nir à Mantoue quelques mois plus tard et ses amis ne se réjouissent pas moins que lui de son retour.

Des amis il en compte dans presque toutes les villes italiennes : Michelangelo Cambiaso à Gênes, Bettinelli à Mantoue, les Pindemonte et Benedetto del Bene à Vérone, Cesarotti à Padoue ; à Venise, Giustina Renier Michiel, Leopoldo Cicognara et Isabella Teotochi Albrizi chez qui il revoit souvent Foscolo qui a servi sous ses ordres au siège de Gênes (1) ; à Milan, Monti Lancetti et Pietro Giordani qui raconte plaisamment dans une lettre à Maximilienne Cicognara qu'à Mantoue, en janvier 1802, Miollis l'a obligé à composer en cinq heures un éloge funèbre de Girolamo Coddè (2). Pour rendre cette liste moins incomplète, il faudrait y ajouter encore Bodoni à Parme, Fabroni à Florence, Salomone Fiorentino à Livourne, les Belluomini à Lucques, des poètes, des artistes et des hommes politiques, des ecclésiastiques et des aristocrates, car ce républicain a toujours aimé la société des nobles et des prêtres.

A Rome il sert l'Empereur, et jusque dans les pires jours d'épreuves, avec une admirable loyauté, mais il évite de heurter les sentiments de la population. En faisant de la villa Aldobrandini « le centre de la vie intellectuelle et artistique de Rome » (3) et en contribuant, avec le préfet Tournon et quelques autres Français, à accomplir une œuvre qui devait laisser « des traces profondes » (4) et préparer déjà Rome à son rôle de capitale d'un Etat moderne, Miollis n'a-t-il pas également bien servi l'Italie ? Il est, en tout cas, certain qu'il sut montrer, dans la situation délicate où il se trouvait, beaucoup de finesse et de tact puisque ses adversaires eux-mêmes reconnaissaient son habileté. Antoine Roederer, par exemple, n'aimait pas Miollis et cependant, le 3 décembre 1811, écrivant à son père il rendait presque involontairement l'hommage suivant au général aixois : « C'est un juge sévère et même ennemi, mais j'ai eu mille occasions de le reconnaître pour juste, exact et éclairé » (5).

(1) Cf. U. Foscolo, *Epistolario,* Florence, 1953, t. III, p. 243.
(2) *Epistolario,* Milano, 1854, t. I, p. 253.
(3) L. Madelin, *op. cit.,* p. 527.
(4) *Ibid.,* p. 692.
(5) Lettre inédite (Archives Nationales, 29 A.P. 15).

Revenu en France, Miollis ne renonce pas à l'espoir de voir se réaliser un jour l'unité italienne et, composant ses « Mémoires », il exprime encore une fois le regret qu'en octobre 1796, tous les Etats italiens ne se soient pas groupés en une fédération : « Que ne se forma-t-il alors — dit-il — l'alliance à laquelle ces provinces unies se seraient confiées... Leur fortune aurait prospéré à l'abri d'une généreuse fédération qui, resserrant les anciens nœuds, eût formé une barrière respectée ». L'homme qui rédigeait ces lignes n'était-il pas un ami sincère de l'Italie ?

« Nos conquêtes sont perdues — lui écrivait, le 10 mai 1821, le commandant Guyon, son ancien aide de camp — mais vous, mon général, jamais vous ne perdrez les vôtres en Italie, je veux dire l'estime profonde des Mantouans, des Génois, des Vénitiens, des Toscans, des Romains et, ce qu'il y a peut-être encore de plus remarquable, c'est que vous êtes le seul qui leur ayez inspiré ce sentiment à un aussi haut degré. Ces souvenirs des temps passés sont bien consolants et ils ont dû se présenter souvent à votre esprit dans vos promenades sur les bords de la Méditerranée ou dans les bois d'oliviers qui dominent le rivage ». Philippe Guyon était resté presque continuellement en Italie auprès de son général, de 1797 à 1814. Il connaissait donc trop bien Miollis et les Italiens de son temps pour ne pas interpréter fidèlement leurs sentiments réciproques.

Henri AURÉAS.

TRIESTE ET LA FRANCE

Histoire d'un Consulat

La Révolution et l'Empire
(*Suite*)

V

Si la France de l'Ancien Régime et de la Révolution ont observé avec une attention vigilante les progrès de Trieste, si le comte de Pontgibaud ayant justement estimé qu'elle offrait un champ favorable au rétablissement de sa fortune s'y installe le 12 décembre 1798 (1), c'est parce qu'au seuil du XIXe siècle, elle apparaît comme une des métropoles commerciales de la Méditerranée. Libéré de la concurrence vénitienne par le traité de Campo-Formio, son port bénéficie du développement des régions transalpines, de l'attraction qu'il exerce sur l'Istrie et la Dalmatie, du recul de la piraterie si bien que de 1801 à 1804, la valeur de ses échanges passe de 15 à 55 millions de florins (2). Le 4 janvier 1804, la Comtesse de Pontgibaud peut écrire à son fils :

« Dans tous les coins de l'Europe, on dit, on imprime que Trieste est le seul port florissant ; chaque vendeur arrive dans la confiance de changer sa marchandise en florins ; il trouve que de plus diligents que lui ont déjà apporté des monceaux, et il en résulte un véritable engorgement dont on ne peut encore prévoir quels seront les débouchés. Mais où fait-on mieux en commerce ? » (3)

Cette prospérité se maintiendra jusqu'à la paix de Presbourg qui fut signée le 26 décembre 1805.

(1) Incontrera, *Labrosse*, III, p. 11.
(2) Tamaro, *l. c.*, p. 234.
(3) *Histoire de Cent Ans*, p. 148.

Quelques jours plus tôt la deuxième coalition avait ramené les troupes françaises à Trieste (1). Le 19 novembre 1805 — deux semaines avant Austerlitz — le général Solignac, un des divisionnaires de Masséna qui, la veille, avait pris ses quartiers à Goritz, y fit son entrée à la tête d'un détachement de cinq cents hommes parmi lesquels figuraient deux compagnies de nègres, précédent lointain à l'utilisation de troupes noires, une de dragons, une de chasseurs, une de grenadiers et une de hussards. Une contribution de guerre de six millions de francs fut imposée à la ville. Réduite de moitié par Masséna, Napoléon la rétablit intégralement lorsqu'il se fut avisé, à la veille de la signature du traité, qu'il devrait évacuer Trieste. Les commerçants furent durement taxés, Pontgibaud refusa de se désolidariser de ses collègues comme s'en offrit à lui la possibilité (1), l'élégance de son geste s'accompagnant aussi bien d'une prudence avisée, mais accepta de répondre à l'appel du général Serras dont le corps avait succédé à celui de Solignac, le 22 novembre 1805 (2) et la maison Joseph Labrosse facilita le ravitaillement des troupes impériales en Istrie et en Dalmatie.

Des relations courtoises mais réservées s'établirent d'ailleurs entre le colonel de l'Ancien Régime et le général de l'armée d'Italie qui, pour l'exécution du marché le mit en rapports avec Masséna, Marmont, Molitor, soldats illustres, et le mari de la belle Pauline Bonaparte, Camille Borghese. Soucieux aussi bien de ne pas éveiller les susceptibilités autrichiennes — celles des autorités plutôt que de la population, la ville étant alors très cosmopolite et de sentiments partagés — Pontgibaud ne se lia vraiment qu'avec Grouchy — l'homme de Waterloo — qui avait été son camarade de jeunesse et fut l'hôte de la Dogana Vecchia (3).

La deuxième occupation française s'acheva le 4 mars 1806. Elle fut fâcheusement accompagnée d'exactions : incarcération de quinze négociants choisis parmi les plus fortunés pour la

(1) L'incident est rapporté dans les *Mémoires* du Comte de Moré. V. pour tout ceci : Incontrera, III, p. 64 etc.

(2) Remplacé lui-même par le général Boudet en février 1806.

(3) Incontrera, III, p. 68.

garantie de l'indemnité, soldats installés chez l'habitant et dans des riches entrepôts bien que la ville, pour se concilier ses vainqueurs eût, spontanément ou sollicitée, versé 245.000 francs à Solignac — qualifié par Desaix de « pillard à l'excès (1) — Serras et Boudet ainsi qu'à de moindres sires. Quant à Masséna, il s'était attribué un million sur les trois qu'il avait encaissés. Sous un tel chef ses subordonnés ne pouvaient être que larrons en foire.

« Nous avons semé, il faut engranger », écrira Caroline Bonaparte à sa sœur Pauline en janvier 1802, s'agissant de transformer en biens solides ce que Murat vient de rafler en Italie. C'est un mot qu'auraient pu prononcer plus d'un soudard de l'époque. Sera-t-il permis d'ajouter que sous la Révolution et l'Empire la diplomatie elle-même n'est pas à l'abri de tout reproche de vénalité : rappelerais-je l'exemple de Talleyrand.

VI

Trois années vont maintenant s'écouler d'une paix relative marquée par la dégradation progressive de la situation politique et économique à Trieste. Le 6 août 1806, François II mis en demeure d'abdiquer ne sera plus que l'empereur d'Autriche et attendra patiemment l'heure de la revanche ; le 21 novembre, Napoléon décrétera de Berlin le Blocus Continental pour fermer tous les ports à l'Angleterre. Tels sont les deux événements majeurs de cette période.

Le consulat se rouvre. Framery qui, une seconde fois, avait vu ses fonctions interrompues par la guerre est arrivé au terme de sa carrière. Retraité, il passe le service à son successeur Maurice Séguier, nommé par décret du 9 avril 1806 Commissaire pour les Relations Commerciales de Sa Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie. Il est subordonné à Jules Bessières,

(1) *Journal de Voyage, l. c.*, p. 137 et note 1. — Bonaparte, bien qu'il eût contracté envers lui une dette de gratitude personnelle — Solignac l'avait couvert de son corps au 18 Brumaire — devait le destituer en 1806 pour ses concussions en Vénétie... quitte à le réintégrer l'année suivante. — Sur ces épisodes peu glorieux de la deuxième occupation française, Quarantotti, *Trieste e l'Istria*, p. 126 et s.

cousin du maréchal, Consul Général dans le Golfe Adriatique en résidence à Venise. Alors comme en 1958, le fléau de la balance qui tantôt penche vers l'ancienne République de Saint-Marc et tantôt vers le port franc de Charles VI incline du côté de la Sérénissime.

L'activité de Séguier s'exercera jusqu'à la chute de l'Empire. En face de Pontgibaud-Labrosse — la colonie — il représente la France officielle.

Né en mars 1770, Armand-Louis-*Maurice* Séguier appartenait à une illustre famille de robe (1). D'abord page de la *Grande Ecurie* en mars 1785, il est, trois ans plus tard, promu sous-lieutenant au Régiment de Lorraine-Dragons, émigre en 1791 et sert dans l'armée de Condé jusqu'à son licenciement (2). Rentré en France sous le Consulat, « la bienveillance du chef de l'Etat » lui avait valu d'être nommé aux Indes consul à Patna, le 31 décembre 1802. Mais il ne devait jamais rejoindre les bords du Gange. Embarqué à Brest en mars 1803, arrivé à Pondichéry le 11 juillet, deux mois plus tard, jour pour jour, il fut emprisonné par les Anglais qui le gardèrent jusqu'au 25 août 1804 (3). Rallié à l'Empire, il avait été proposé pour Trieste au choix de Napoléon par Talleyrand, le ministre le qualifiait « d'homme de mérite, fort instruit, qui a beaucoup voyagé ».

Cette appréciation ne nous laisserait en rien soupçonner que Séguier avait un passé d'auteur dramatique et taquinait la muse. Précurseur oublié sinon méconnu des diplomates qui consacrèrent aux lettres leurs loisirs, voire sous la Troisième Répu-

(1) L'un de ses ancêtres Pierre Séguier (1588-1672), chancelier de France sous Louis XIV dont le portrait par Lebrun figure parmi les plus rares chefs-d'œuvre du Louvre, avait été l'un des fondateurs de l'Académie Française où devait aussi siéger son père qui, grand parlementaire également, requit souvent contre les Enclopédistes. Son frère, Jean Mathieu (1768-1848), émigré comme lui et comme lui rentré lors du Consulat, sera Premier Président de la Cour Impériale et baron de l'Empire. Tous deux se rallieront à la Restauration.

(2) Employé à la levée de la Légion de Mirabeau, major en second en 1792, il fut au cours des campagnes qui se succédèrent à partir de cette même année jusqu'à 1797, un des plus sérieux soldats de Condé dont l'appui lui demeurera toujours assuré.

(3) Une annotation de son dossier porte que ramené en France sur un cartel, il y trouve les communications interdites, est reconduit en Angleterre et est enfin rapatrié sur un autre cartel.

blique, la part principale de leur activité (1), « en dépit de ses graves et incessantes occupations, nous dit l'auteur anonyme de sa notice dans le grand Larousse (2), soit seul, soit en collaboration, il composa plusieurs pièces de théâtre (3). « L'œuvre de Séguier destinée à lui survivre », conclut-il, faisant bon marché de sa collaboration à la scène (4), est la *Naissance de la Mode*, petit poème écrit en vers de dix syllabes dont la veine est brillante et facile » et qu'en dépit de ces prédictions optimistes on ne lit plus aujourd'hui (5).

Je m'en voudrais cependant de ne pas citer un passage de l'Avant-Propos et quelques vers caractéristiques bien qu'il s'agisse d'un ouvrage de beaucoup postérieur à la période à laquelle nous sommes parvenus — ceci pour n'avoir pas à revenir sur l'activité littéraire de Séguier. *La Naissance de la Mode* composée en 1819 nous le montre demeuré l'homme du XVIIIe siècle et plus proche de Viennet que des romantiques.

« La mode, qui se joue de tout, écrit-il, a son côté sérieux comme son côté plaisant. Elle a eu ses croisades, sa scholastique, ses grandes perruques, ses philosophes, de même que ses Tabarins, ses Jocrisses, ses calottes luisantes, etc. Elle a aussi son côté gracieux ;

(1) V. René Dollot, *Philippe Berthelot et la vie littéraire au Quai d'Orsay dans l'entre-deux guerres, Le Monde Diplomatique*, juin 1957.

(2) Séguier a été l'objet d'importantes notices dans la Biographie Michaud, dans le Didot et le grand Larousse. Elles témoignent de l'importance qui lui fut accordée en son temps. D'après Didot, il aurait laissé des mémoires manuscrits déposés au Quai d'Orsay. L'enquête qu'on a bien voulu effectuer à notre intention à la Direction des Archives est demeurée sans résultat.

(3) Le *Larousse* en cite quinze. Neuf figurent au catalogue de la Bibliothèque Nationale. La première en date est *Le Maréchal Ferrant de la ville d'Anvers,* pièce anecdotique en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par le C. Maurice S. (jouée à Paris, Vaudeville, le 23 Floréal An VII), Paris, le libraire au Théâtre du Vaudeville, An VII, in-8°, 44 p., musique ; la neuvième, la plus récente est *Lawater* (*sic*), comédie en un acte mêlée de vaudevilles par M. Maurice S. (jouée à Paris, Vaudeville, 19 octobre 1809), Paris, Fages, 1809, in-8°, 48 p.). On pourrait s'étonner de les voir publiées ou représentées à des dates où la présence à Paris de Séguier ne semble pas certaine, mais cela peut s'expliquer par le fait qu'il eut presque toujours des collaborateurs dont le plus connu est Dupaty. A cet égard, *La girouette de Saint-Cloud* (Paris, An VII, in-8°) bat tous les records, six auteurs s'en disputant la paternité. Relevons deux titres curieux : *le Procès de Scudéry* et *le Sauvage de l'Aveyron.*

(4) *Isaure,* comédie mêlée de vaudevilles est encore lisible et peut-être même jouable en lever de rideau.

(5) Maurice Séguier, *La Naissance de la Mode,* Paris, Firmin Didot, in-8°, 1819, 38 p.

c'est celui qui touche particulièrement la toilette des belles, toilette qui, les renouvelant sans cesse et les diversifiant à nos yeux, fait tourner le changement au profit de la constance. » (1)

Voltaire avait dit déjà dans l'*Epitre à Madame de Flamarens qui avait brûlé son manchon, parce qu'il n'était plus à la mode :*

« Il est une déesse, inconstante, incommode,
Bizarre dans ses goûts, folle en ses ornements,
qui paraît, fuit, revient, et naît en tous les temps :
Protée était son père, et son nom est *la Mode.* » (2)

Séguier ignorait-il l'œuvre de son illustre prédécesseur quand il s'inspirait du même thème ? Voici quelques uns de ses versiculets :

« Le voyageur se croit en Germanie, »

écrit-il, décrivant le *Palais de la Monotonie* et, plus loin :

« Le goût préside à nos envois de France ;
C'est l'art tout seul que consulte l'Anglais ;
L'ordre et le soin servent le Hollandais ;
L'antique usage est chargé de l'Espagne ;
Et les rebuts, les ouvrages mal faits
Tous les six mois partent pour l'Allemagne. »

Je verrais très bien une réimpression de ce mince badinage offerte à nos amis étrangers par les messagers de la mode.

VII

Au lendemain de son arrivée, il allait être donné à Séguier de rencontrer le plus illustre écrivain français du temps qui, par une simple mention devait assurer à son nom dans l'histoire littéraire la modeste place qu'il eût vainement attendue de ses essais dramatiques : Chateaubriand. L'auteur du *Génie du Christianisme* gagnait alors la Terre Sainte (3).

(1) P. 5.
(2) Voltaire, *Poésies mêlées :* Œuvres complètes, édition dite de Kehl, 1784, t. XIV, p. 286 ; Moland, Garnier, 1877, t. X, p. 506.
(3) *Bibliographie :* René Dollot, *Chateaubriand à Trieste* (1806), *Revue d'Histoire Diplomatique,* 1951, pp. 129-158 ; le même, Bibliothèque Internationale et Diplomatique, 1 br. in-8°, Paris, Pedone, 1952, 36 p. ; Oscar de Incontrera, *Chateaubriand a Trieste, Archeografo Triestino,* t. XVI-XVII, 1951, pp. 73-152 ; *id., Chi fu l'accompagnatore di Chateaubriand a Trieste ?* Archeografo Triestino, vol, XX-XXI, 1956, pp. 353-368.

Le choix qu'il avait fait de Trieste s'explique par la contingence politique. Il le laisse entendre dans une lettre adressée de Venise à Mme de Talaru, le 26 juillet, lui disant sa « presque certitude de trouver un vaisseau neutre pour le Levant » :

« Neutre, c'est-à-dire d'un pays qui ne fut pas en guerre avec l'Angleterre, ce qui était alors le cas de l'Autriche. Précaution destinée à assurer sa sécurité personnelle. La complicité secrète existant alors entre les cabinets de Londres et de Vienne, qui se traduisait de la part de Metternich par un relâchement clandestin de la surveillance du blocus continental, avait pour contre-partie une renonciation de fait au droit de visite des croisières anglaises sur des bâtiments impériaux. A cet avantage essentiel s'ajoutaient des communications plus faciles avec la Grèce et le Levant. » (1)

Si le prestige de Chateaubriand auquel venaient s'ajouter la communauté d'origine aristocratique et la solidarité de l'émigration n'avaient pas déjà prévenu Séguier en faveur du voyageur, un discret opportunisme n'aurait pu que l'inciter à lui réserver l'accueil le plus flatteur. Il arrivait en effet muni d'une lettre circulaire d'introduction de Talleyrand datée du 9 juillet,

« M. de Chateaubriand, disait le Ministre des Affaires Etrangères, auteur du *Génie du Christianisme,* s'est proposé de parcourir successivement la Grèce, l'Asie Mineure et les parties de l'Orient les plus remarquables. Les amis des lettres le voyent avec plaisir entreprendre ce voyage ; ils espèrent qu'en visitant ces contrées célèbres dont la vue réveille de si féconds souvenirs, M. de Chateaubriand éprouvera le besoin de noter ses propres impressions et que la littérature française sera quelque jour enrichie du résultat de ses observations. » (2)

Après l'avoir recommandé brièvement aux représentants de la France, le prince de Bénévent ajoutait :

« Ses ouvrages ont dû vous inspirer beaucoup d'estime pour lui, il vous sera sans doute agréable de trouver l'occasion de la lui témoigner : je vous saurais personnellement un gré infini de tout ce

(1) Sans cette considération, il eût vraisemblablement choisi Marseille comme le firent plus tard Lamartine et Maurice Barrès. Il en va de même de Gérard de Nerval dont l'embarquement à Trieste est pure supercherie littéraire. Pour tout ceci, notre étude sur *Chateaubriand à Trieste* (*R.H.D.*, p. 147) ; *Bibliothèque Internationale et Diplomatique* (p. 28).

(2) On en trouvera le texte intégral dans E. Malakis, *Documents inédits sur le voyage en Orient, Bulletin de la Société Chateaubriand,* n° 4, 1934, VII[e] séance de travail, le 21 mai 1931, p. 28.

que vous aurez bien voulu faire pour lui faciliter les moyens de bien voir les pays qu'il va visiter et d'y voyager avec autant d'agrément que de sûreté. »

Talleyrand ménageait-il l'avenir ? Ou doit-on penser qu'il était d'accord avec Napoléon ? L'hypothèse n'est pas invraisemblable. Il ne pouvait déplaire au souverain que Chateaubriand s'éloignât de France pour de longs mois et revînt probablement moins préoccupé de politique intérieure, plus susceptible, on pouvait l'espérer, le temps et la distance ayant fait leur œuvre, de se rapprocher du pouvoir impérial. Il n'est pas impossible que Talleyrand, tacitement ou expressément ait été approuvé par l'Empereur.

Chateaubriand nous a dit lui-même qu'il avait trouvé auprès du successeur de Framery un concours efficace :

« M. Séguier, consul de France à Trieste, eût la bonté de me faire chercher un bâtiment ; on en trouva un prêt à mettre à la voile pour Smyrne : le capitaine me prit à son bord avec mon domestique... Nous appareillâmes le 1er août à une heure du matin. Nous eûmes les vents contraires en sortant du port. »

Ainsi s'exprime-t-il dans *l'Itinéraire.*

Séguier ne devait pas se borner à faciliter les démarches du passager. S'agissant d'un hôte de marque, il le présenta le 20 juillet au gouverneur, le Comte Sigismond Lóvasz de Eötvenes (1) qui accueillit courtoisement Chateaubriand et l'invita à déjeuner pour le lendemain. Nous ne savons rien des propos échangés à sa table. Nous savons seulement, grâce à la lettre d'un collègue de Séguier qui avait recueilli ses confidences que Chateaubriand lut à celui-ci quelques fragments des *Martyrs* dont le manuscrit l'accompagnait au Levant (2).

On peut penser qu'ils le charmèrent sans le convaincre. Voici en effet ce qu'il écrit dans l'Avant-Propos de *la Naissance de la Mode* dont nous avons déjà cité un passage :

« L'Essai qu'on va lire roule entièrement sur cette belle mythologie, que l'on admire dans les anciens ouvrages, mais qu'on voudrait bannir des nouveaux. Un homme singulièrement remarquable

(1) Il avait succédé à Pompeo de Brigido le 15 juillet 1803.
(2) Archivio di Stato, Trieste, Busta N. 2329. David, Consul Général en Bosnie, à Maurice Séguier, Consul Général de France à Trieste.

par son talent, a même osé, il y a quelques années, proclamer une nouvelle poétique chrétienne, égale, disait-il, à la poétique grecque. Il ne m'est pas donné de m'établir juge dans une si haute matière, surtout au moment où je me présente, une production mythologique à la main. » (1)

On peut admettre qu'en 1806, Séguier ne pensait pas autrement qu'en 1819.

Un émigré devait guider les pas de Chateaubriand dans la visite de la ville (2), Jacques-Barthélémy-Dieudonné Fidédy de Lavergne, seigneur de Fontbonne, qui, sous le nom de Meyer, exerçait à Trieste où il s'était établi en 1798 la profession d'agent de change. Lui aussi avait fait partie de l'armée des princes après avoir participé à la défense de Versailles en octobre 1789 et s'être offert pour se substituer à Louis XVI à la prison du Temple. Passé en Suisse, il y avait connu Dellile, l'auteur des *Saisons*. A Trieste, il traduira en alexandrins les *Idylles* de Gessner, déclamant ses vers dans les maisons amies.

Il n'est pas douteux qu'il ait conduit Chateaubriand en pèlerinage à Saint-Juste sur le tombeau de Mesdames. Si le voyageur ne l'a pas rappelé dans l'*Itinéraire*, il a cependant fait allusion à ce pèlerinage au lendemain de son retour en France dans l'article célèbre paru au *Mercure* le 4 juillet 1807 qui provoqua la suppression de la revue.

L'épisode est fameux. Evoquant à propos d'une visite à Bethléem ceux qui dans tous les temps ont été chassés de leur patrie et particulièrement les enfants de Saint-Louis, il cite les vers de l'Esther de Racine « Serons-nous toujours exilés » :

« Ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Béthel : plusieurs laissèrent leur dépouille aux champs de la captivité ; et c'est ainsi que nous rencontrâmes loin de la terre de France le tombeau de deux nouvelles israélites :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum (3).

(1) L'allusion au *Génie du Christianisme* paru en 1802 est évidente.

(2) A M. de Incontrera revient le mérite de l'avoir identifié. Né à Saint-Flour, le 25 mai 1769, Lavergne est mort à Clermont-Ferrand le 31 juillet 1831.

(3) Vers de Virgile, *Eneide,* Livre XII, 547. « Tu avais à Lyrnesse un palais superbe et ta tombe est dans la terre de Laurente ».

Il nous a été réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de roi dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Et du moins la tombe qui renferme ces nobles femmes aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un gentilhomme à Versailles n'eussent été rien pour les princesses ; la prière d'un chrétien, en terre étrangère, aura peut-être été agréable à des saintes. »

Racontant son voyage à Venise de 1833 dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand devait reprendre ce thème :

« Des gondoles, écrit-il, conduisaient des passagers au bateau à vapeur à Trieste. C'est pourtant ce Trieste qui pensa me faire sabrer sur les marches des Tuileries par Bonaparte, comme il m'en menaça lorsque, en 1807, je m'avisai d'écrire dans le *Mercure*. » (1)

Trieste et la mémoire de Mesdames sont assurément bien innocentes de la colère de Napoléon. L'Empereur eut négligé ce passage s'il n'avait été suivi d'allusions où le voile de la pensée se dissipe peu à peu pour aboutir à ces lignes menaçantes :

« Lorsque dans le silence et l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclavage et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'histoire paraît, chargée de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère ; Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du Maître du monde. » (2)

Cinq ans s'étaient écoulés depuis l'embarquement de Chateaubriand quand parut *l'Itinéraire* en 1811.

« Cette ville, a-t-il écrit de Trieste dans les seules lignes qu'il lui ait consacrées, régulièrement bâtie, est située sous un assez beau ciel, au pied d'une chaîne de montagnes stériles. Le dernier souffle de l'Italie vient expirer sur ce rivage où la barbarie commence. »

Je ne sache pas que l'irrédentisme ait jamais fait état d'une affirmation qui s'accordait si bien avec ses revendications nationales et ses sentiments anti-slaves.

(1) Suit le dernier paragraphe de sa lettre qu'il se plaît évidemment à citer.

(2) V. pour tout ceci notre étude, *R.H.D.*, 1951, pp. 139-143, pp. 16-19 du tirage à part.

VIII

On regrette qu'au moment où Chateaubriand s'arrêtait à Trieste les Pontgibaud ne s'y soient pas trouvés pour l'accueillir. Il eût été certainement leur hôte et nous ne pouvons douter que la comtesse dont tant de lettres intéressantes ont été conservées se fut attachée au récit des moindres détails de son séjour. Comment en douter lorsque nous lisons ce qu'elle écrivait à son fils Armand, le 24 avril 1805 :

« Je ne saurais m'étonner de l'entraînement que vous fait éprouver la lecture du *Génie du Christianisme,* puisqu'à mon âge (elle avait quarante-neuf ans) où, dans l'ordre de la nature, le thermomètre de l'imagination doit être à plusieurs degrés au-dessous du zéro du vôtre, j'ai trouvé l'avant-dernier hiver dans cet ouvrage un aliment qui me fait passer délicieusement et rapidement mes soirées ; je me rappelle même que Dumez (1) se chauffant le dos à un grand poêle souriait malignement ; lorsque des mouvements d'enthousiasme me faisaient sortir de ma lecture solitaire, je l'appelais pour jouir de la communion des impressions ; mais inutilement voulais-je le faire sortir de son flegme. J'avais ouvert ce livre avec une curiosité d'autant plus avide que notre ami Ricard m'avait répondu à ma question si je ferais bien de me procurer cet ouvrage ? — Il a été répondu si généralement qu'on ne peut pas ne pas l'avoir lu ; il mérite de grands éloges et de grandes critiques. Il y a vraiment des élans de génie et il m'en citait des morceaux de choix sur les orateurs du temps de Louis XIV, celui des missions étrangères, etc... » (3)

Victoire Pecquet de Champloys n'est pas seulement en effet la comtesse de Pontgibaud, émigrée fidèle à la monarchie et qu'une correspondance assidue maintient en relations avec sa famille et ses amis de la vieille France ; l'épouse, disons mieux, l'associée de Joseph Labrosse ayant l'œil à tout, la comptabilité, les grandes affaires ; elle est aussi une femme cultivée, un peu pédante, très intéressée par la vie intellectuelle de son temps, toujours à l'affût des dernières nouveautés. C'est ainsi qu'elle entretient un commerce épistolaire suivi avec Mathurin de Ville-

(1) Nom d'un commis de la maison Joseph Labrosse.

(2) Dominique Ricard (l'Abbé), né à Toulouse le 23 mars 1741, mart à Paris le 28 janvier 1803. V. Incontrera, *l. c.*, III, p. 23.

(3) *Histoire de Cent Ans*, pp. 155-156.

nave, rédacteur en chef de la *Quotidienne,* des *Annales Politiques* et du *Courrier Français* et traducteur d'Ovide, qui serait tout à fait oublié s'il n'était le père de Mélanie Waldor, un temps maîtresse de Cavour. Tous deux sont collectionneurs d'autographes et elle lui cède une lettre de Jean-Jacques contre une lettre de Gluck. Villenave s'exprime sans bienveillance mais avec esprit sur le compte de Chateaubriand :

« Avez-vous lu, écrira-t-il, le 18 juin 1811, Madame, son itinéraire à Jérusalem ? Il a bien vu, bien reconnu la grotte où Jérémie écrivit ses lamentations, la maison de Pilate, la maison de la Sainte Vierge, ou du moins l'emplacement de ces édifices. Il ne doute de rien ; un capucin du XVI[e] siècle ne serait pas si crédule, et cependant le curé de M. de Chateaubriand assure qu'il ne va jamais à la messe au village qu'il habite près de Paris... » (1)

Mais c'est dans les lettres de la marquise de Vilaine, née Talon, tante de Mme du Cayla que se reflète le mieux la vie parisienne du temps. Elle parle de Gall à son amie que la phrénologie semble passionner (18 décembre 1802), oppose (16 février 1808) « les pas de la chimie qui sont de géant, ainsi que toutes les simplifications de la mécanique » à la décrépitude des lettres. Comment le vieux Marie-Joseph Chénier va-t-il se tirer de son rapport sur la littérature ? « Elle a tellement dégringolé ». Sa sévérité s'étend des *Templiers* de Raynouard et de l'*Agamemnon* de Népomucène Lemercier aux *Trois Règnes de la Nature* de l'abbé Delille. Ailleurs elle renseigne, et fort bien, Mme de Pontgibaud sur les meilleurs graveurs de l'époque, discute des envois aux salons où elle signale parmi d'autres tableaux remarquables la *Vengeance poursuivant le Crime* de Prud'hon. C'est assurément une femme supérieure.

Sa correspondante triestine n'a rien à lui envier. Telle remarque d'elle sur le caractère factice du roman historique (2) est d'excellente critique. Voici une description de Trieste qui par son début s'apparente au croquis de Chateaubriand et dont la

(1) *Histoire de Cent Ans,* p. 206.

(2) Incontrera, III, p. 45. — A propos de *La Duchesse de la Vallière* de Madame de Genlis.

suite fait penser aux notes de Desaix. Elle est antérieure à leurs deux témoignages :

« La ville que j'habite est bâtie aux pieds des Montagnes qui forment un véritable entonnoir. Le gazon, ni l'ombrage n'orne point leur pente ni leur sommet et l'immensité de la mer ne vaut pas pour l'agrément le coup d'œil du lac de Genève. Cependant ceux qui ont des chevaux, vont facilement à des jolies maisons de campagne et si j'étois en famille j'espère que j'aurois cette espérance d'aller tous les soirs chercher l'air frais et la verdure.

Ici l'utilité seule peut fixer ; aussi tout y est en activité et les bâtiments marchands forment une petite ville flottante, entremêlée dans celle de terre ferme, coupée par deux canaux, qu'on les voit souvent se renouveller et d'où il en descend des gens de tous pays et de toutes coutumes. Si vous vous amusez à voir les différentes gravures que je vous remets à part, vous prendrez une idée de l'espèce de lanterne magique que forme mon magazin... A côté d'un homme vêtu à la françoise vient un turc avec turban, les pistolets ou poignards à la ceinture, ou bien un grec avec une petite calotte rouge et son vêtement long. Enfin je vous ferrois un volume des variétés. Tous ces gens qui ont des idiomes différens de leur pays, savent la langue de celui où ils viennent commercer, connoissent les monnayes. Enfin ces nations bien loin encore du degré de civilisation de la vôtre, savent bien plus pour leur utilité que la plupart de nous. Ma fille de magasin leur parle à merveille et moi trop vieillie pour apprendre je vous dis mes regrets. » (1)

Esquisse d'une société cosmopolite levantine. La Comtesse de Pontgibaud ne se sent rien de commun avec un monde uniquement soucieux de biens temporels et se réfugie dans sa solitude et dans ses livres. Nous les connaissons (2). Nous savons à quels stratagèmes il lui faut recourir pour déjouer les soupçons de la censure autrichienne. Elle se fait réexpédier de Francfort, dissimulés dans des caisses de marchandises, des volumes acquis à Paris. Il lui arrivera pourtant de se voir séquestrer *Les Destinées d'une jolie femme* parce qu'elles figurent sur la liste des publications interdites (3). Nous apprenons en-

(1) Cette lettre se trouve traduite dans l'ouvrage de M. Incontrera, III, pp. 17-18, qui nous en a communiqué le texte original.

(2) Incontrera, II et III, pp. 44 et s.

(3) Incontrera, IV, p. 7. — Son titre exact est d'après Barbier : Dictionnaire des Anonymes : *La destinée d'une jolie femme,* poème érotique par J.B. de M. (Murat), Paris, Mongie, An XI (1803), in-12. La Bibliothèque Nationale en possède deux exemplaires qui se trouvent à la Réserve (Ye 10382 Réserve ye 2623).

fin que les libraires locaux ne manquaient point d'ouvrages français et que Mme Joseph Labrosse recourait utilement à la Bibliothèque Municipale, l'ancêtre de la *Civica* d'aujourd'hui.

Nous ne saurions nous éloigner de sa Libreria Familiare avant d'avoir, tout en ne quittant pas le présent fait un retour vers l'ancien régime en signalant le *Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie,* rédigé d'après l'itinéraire de L.E. Cassas par Joseph Lavallée (1), ouvrage d'importance exceptionnelle en raison de sa remarquable illustration qui nous a conservé la physionomie de monuments et de paysages tels qu'on pouvait encore les contempler à la fin du XVIIIe siècle. S'il n'a paru qu'en 1802, son iconographie remonte à vingt ans plus tôt.

C'est en effet le 1er juillet 1782 que Cassas débarquait à Trieste. Il était accompagné d'un groupe de personnalités françaises et milanaises parmi lesquelles, le vicomte Alexandre de Beauharnais qui sera le premier mari de l'Impératrice Joséphine ; le père du prince Eugène et de la reine Hortense. Première rencontre de Trieste avec les Bonaparte si intimement mêlés à son histoire.

Le 3 juillet, Cassas s'embarque pour la Dalmatie accompagné du consul Bertrand qui, fatigué, se sépare de lui à Fiume et le précède à Trieste où il l'accueillera le 10 août. L'artiste devait y séjourner jusqu'à la fin du mois esquissant le dessin de ses planches (2).

La publication du volume, nous l'avons dit, ne devait intervenir qu'au temps du Consulat : il porte le double millésime An X, 1802, le calendrier grégorien faisant sa réapparition au côté du calendrier républicain qui va bientôt s'effacer. Le style de Lavallée apparaît encore tout imprégné des effusions senti-

(1) Paris, An X (1802), gr. in-fol., 167 p., planches, plans et carte (V. Nat, gr. in-fol Met).

(2) Relevons, Description des planches, 60 numéros, plus 3 autres (27 *bis*, 9 *bis*, 54 *bis*), pl. 6 : *Vue générale du développement du port et de la ville de Trieste ;* pl. 7 : *Partie du port et d'un quartier de la ville de Trieste ;* pl. 8 : *Vue prise en mer, précisément e nface du grand canal de Trieste ;* pl. 9 : *Le fond du grand canal et du golfe de Trieste.*

mentales de l'âge précédent. Qu'on en juge par ce passage ?

« Il est heureux pour ma patrie que les circonstances aient voulu qu'un voyage, dont l'idée fut due à l'empereur Joseph II (1), et dont les résultats devaient lui appartenir, ait entièrement tourné au bénéfice de la république française. C'est ainsi que la pensée d'un prince philosophe, quel que soit le cours que prennent les événements, n'est jamais perdue pour l'humanité ! » (2)

(*A suivre.*)

René Dollot.

(1) « Une société d'amateurs des beaux arts, des magnifiques tableaux de la nature, et des pompeux débris de l'antiquité, avait conçu le projet de faire dessiner quelques-uns des sites piquants que présentent les environs de Trieste, et ces dessins devaient être gravés à Vienne par les ordres de l'empereur Joseph II. Ce fut en 1782 que cette société jeta les yeux sur le citoyen Cassas, alors à Rome, pour exécuter ce plan » (p. 63).

(2) *L. c.*, p. 157.

VARIÉTÉS

LES RAPPORTS DU SACERDOCE ET DE L'ÉTAT DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE

Au moment où d'heureuses nouvelles annoncent une prochaine reprise d'activité de notre Institut français d'Egyptologie du Caire, il y a quelque intérêt à faire connaître l'ouvrage consacré par l'un de ses membres, M. Serge Sauceron, aux rapports que l'ancienne Egypte fixait entre l'Etat et le sacerdoce (1). C'est là un aspect singulièrement vivant des problèmes politiques dans les Etats chrétiens. Mais dès l'antiquité, les pouvoirs civils durent compter avec des corps sacerdotaux influents et puissants. La Bible révèle maintes mésententes entre les grands prêtres, chefs d'une puissante tribu, et les rois, souverains du « peuple élu ». Les manuscrits de la Mer Morte font revivre un conflit aigu entre la monarchie de Jérusalem et un centre de spiritualité qui fait figure d'un Port-Royal. Hérodote raconte que, pour se défendre du sacerdoce des Mages, le roi de Perse a fait massacrer en un jour toute leur corporation.

Aussi y a-t-il encore, pour les modernes, quelque réflexion à faire sur l'histoire d'une grande et longue institution sacerdotale du monde ancien, celle de l'Egypte.

Ce qui frappe d'abord, c'est son extrême longévité. Elle durait encore sous l'empire chrétien. Théodose, n'y mit fin qu'en

(1) Serge Sauceron, *Les prêtres de l'ancienne Egypte*, Paris, éd. du Seuil, 1957 ; collection *Le temps qui court*.

l'an 384. Quant aux origines, les prêtres les faisaient remonter très haut. Lorsqu'ils reçurent le sage grec Solon, ils devancèrent Bonaparte et sa phrase fameuse en évoquant tout ce que les siècles du haut de leurs sanctuaires gardaient de la mémoire du passé. Les prêtres avaient raison. Rien ne rattache leurs rites et leurs croyances à la civilisation et à la religion hellénique. Le sacerdoce égyptien révèle de très anciennes mystiques africaines dont M. Sauceron note qu'elles nous sont plus compréhensibles par les Bantous que par Platon.

L'image qui illustre la première page de son livre est d'ailleurs très saisissante. Elle représente un prêtre en grand apparat cérémonial : une peau de panthère couvrant le dos, avec la queue rasant le sol, les deux pattes antérieures serrant les épaules et les griffes étreignant les avant-bras. Reconstitution maintenue immuable de « l'homme-panthère » des tribus ancestrales et préhistoriques. Cette panthère sacrée évolue au milieu d'un peuple d'animaux-dieux : le dieu-loup, et la déesse-lionne ; le dieu-faucon et le dieu-ibis, et ces taureaux-dieux et ces crocodiles-dieux qui étaient une grande attraction de touristes à l'époque romaine. Chaque jour, pendant des millénaires, en présidant aux longues cérémonies funéraires, le prêtre fera revivre les mystères originels des brousses et des forêts d'Afrique, au fond de cet occident où il envoie le défunt à travers des routes hantées de monstres, de serpents énormes et de fauves dévorants.

C'est précisément cette intelligence du règne animal, sauvage ou domestiqué, qui est la raison première des rapports entre le clergé et la royauté. La Bible nous a familiarisés avec les graves soucis que les animaux infligent au Pharaon : vaches maigres ou grasses, moustiques et sauterelles, grenouilles qui prolifèrent abusivement, poissons qui meurent par milliers en infectant le Nil, ovins et bovins décimés par les épizooties. A chaque songe inquiétant, à chaque fléau déclaré, le roi fait venir son conseil de « sages, enchanteurs et magiciens », et M. Sauceron note ce détail que le texte copte de la Bible tient à donner à l'histoire sa couleur égyptienne. Ce sont des prêtres des « mai-

sons de vie », d'instituts de sciences de la vie, qui sont confrontés avec Moïse par le Pharaon anxieux.

En effet le roi est par essence responsable de la vie matérielle de ses sujets, auxquels il doit transmettre intégralement le bénéfice d'heureuses conjonctures météorologiques, économiques, sanitaires, démographiques et autres. Cette transmission exige une perfection digne de l'ordre du monde. Aussi le roi, se sentant imparfait et faillible, a-t-il besoin de l'assistance constante de spécialistes du respect de cet ordre : ce sont les prêtres, délégués de la puissance royale dans le culte des dieux liés au salut de l'Egypte. Ce culte est perpétuel. Chaque heure a son rite, et chaque dieu a sa liturgie.

A Rome, l'Etat confiait son salut à un collège féminin, celui des six Vestales, qu'il se liait par un vœu de pureté. En Egypte, c'est à une immense armée d'orants et de célébrants que s'étendait l'obligation de pureté. La peau de panthère n'est portée que par certains dignitaires. Le vêtement habituel et symbolique du prêtre est la tunique de lin, accompagnée de sandales blanches. Les corps sont minutieusement lavés et épilés. Visages, crânes, sourcils sont strictement rasés. Les régimes et les règlements sont sévères. Et ces observances ont des proportions colossales comme les temples qui les enferment : le domaine sacerdotal de Thèbes a pu compter 81.000 desservants sur un espace de 2.400 kilomètres carrés. L'eau purificatrice abondait sous forme de piscines et de vasques où les prêtres étaient tenus de se plonger non seulement deux fois par jour, mais deux fois par nuit.

Dans un Etat où le roi se sent responsable, chaque matin, de l'heureux lever de soleil ainsi que des heureuses naissances, des heureuses moissons et des heureuses vendanges de son peuple, le rôle des clercs mainteneurs de l'ordre matériel et moral, cosmique et humain, est une fonction éminente et primordiale. Le clergé l'accomplit avec humilité : les actes cultuels sont toujours attribués au roi, même s'il s'agit d'empereurs romains que l'Egypte n'a jamais vus. L'officiant réel n'est jamais cité. Mais l'humilité n'exclut pas l'esprit de puissance : les prêtres détenaient l'efficacité de la parole. « L'univers, note

M. Sauceron (p. 132), ses lois et son histoire étaient nés jadis de la prononciation des paroles divines ; une partie de cette toute-puissante énergie initiale demeurait incluse dans le secret des hiéroglyphes ».

Les rapports de l'Eglise et de l'Etat dans l'ancienne Egypte sont donc ceux de deux souverainetés, celle du roi et celle du verbe. Ces pouvoirs ne peuvent se substituer l'un à l'autre. Le Pharaon Aménophis IV voulut remplacer le culte établi par l'adoration et la méditation d'un emblème unique de la divinité : le disque solaire. Il excluait ainsi tout intermédiaire sacerdotal entre lui et son peuple, égaux sous les mêmes rayons divins. Le clergé fut effrayé, comme celui de France quand Louis XIV, imitant sans le savoir Aménophis IV, commença de mettre sur les monuments et sur les étendards la face irradiée du soleil. L'hérésie fut aussitôt étouffée. Inversement, quand le grand-prêtre Héribor prétendit cumuler les autorités civiles et religieuses, il ne produisit qu'une anarchie lamentable. Ce fut l'armée assyrienne qui rétablit l'ordre, avec la manière forte dont elle avait le secret.

Pratiquement la sagesse dirigea sans heurts le pharaon et ses prêtres. La solennelle cérémonie du couronnement, dont les Etats modernes ont perpétué les rites divers — ceux du trône, de la couronne, du sceptre, des onctions — communiquait au prince la mystique du pouvoir dans l'ordre. De leur côté, les prêtres ne portent pas sans raison, dans un livre comme la Bible, le nom de sages. Certains nous ont laissé de fort belles pensées philosophiques, et il n'est pas douteux que leurs livres de sagesse, du moins par leur style, n'aient influé sur les ouvrages de la Bible consacrés à la sagesse. Au reste, la Bible elle-même ne dissimule pas que l'hébreu Joseph, devenu ministre du Pharaon, épousa la fille d'un grand prêtre d'Héliopolis, de sorte que les patriarches Manassé et Ephraïm descendaient d'une famille sacerdotale égyptienne.

Le pharaon nommait le primat de son monde religieux sous le titre de « chef des prophètes du nord et du sud ». Mais il laissait les familles sacerdotales se perpétuer par hérédité des charges, permettait aux collèges ecclésiastiques de se recruter

par cooptation, et ne défendait pas l'achat des fonctions. Dans un culte où les divinités féminines étaient nombreuses, les femmes avaient leur place. Certaines eurent même la charge primatiale avec le titre de « Divine adoratrice ».

Ainsi assuré d'un recrutement aussi large que libre, le corps sacerdotal put disposer d'un pouvoir intellectuel et politique qui devait laisser dans l'histoire quelques traces. Sans doute il ne pouvait ni intriguer contre un roi dont il remplissait les plus hautes fonctions, ni soulever des masses qu'il ne voyait guère que quelques jours par an à l'occasion de pèlerinages au long du Nil, ou de drames sacrés représentant les souffrances d'Osiris et d'Isis... Mais le clergé présidait à ces cérémonies funèbres d'embaumement et d'ensevelissement où l'on chantait tous les mystères de la vie, de la mort et des sanctions de l'au-delà. C'est lui qui centralisait les renseignements démographiques sur l'Egypte, et peu à peu il devint le gardien et le garant de toutes les traditions et les revendications de ce qu'on peut appeler le nationalisme égyptien. Quand les rois grecs s'installèrent à Alexandrie, le clergé représenta vraiment la nation auprès d'un Etat spécifiquement hellénique. Un édit considéra la communauté religieuse comme une « association exempte de taxe et de saisie, les prêtres ayant la libre administration de ses biens ». C'est cette conception alexandrine des rapports de l'Eglise et de l'Etat que les juristes chrétiens réclamèrent de l'Empire romain pour le statut de leurs associations. Les prêtres reconnaissants traitèrent les Ptolémées comme des pharaons et les glorifièrent en hiéroglyphes. C'est grâce à ce soin que nous devons précisément la lecture des hiéroglyphes, une inscription bilingue ayant révélé à Champollion comment les scribes transcrivaient les noms royaux des Ptolémées.

L'Empire romain fut administrativement moins libéral. Cléopâtre s'était trop appuyée sur le clergé national qu'elle avait mobilisé, si l'on peut dire, en une guerre sainte contre Rome. Virgile a dressé une Cléopâtre en chasse, déchaînant une meute de dieux-chiens aboyant. La gestion des biens religieux fut désormais contrôlée par un intendant impérial. Les prêtres continuèrent à glorifier le passé national de l'Egypte. Tacite montre

Germanicus, prince héritier, apprenant d'un prêtre de Thèbes que les pharaons avaient possédé un immense domaine comprenant la Libye, l'Ethiopie, la Syrie, l'Arménie, la Perse et la Scythie. Comme le note M. Sauceron, les Egyptiens tenaient l'inventaire de tous les points d'Afrique et d'Asie où l'on exploitait des matières nécessaires aux cultes et aux embaumements : métaux précieux, joyaux, perles, aromates, huiles, et même — déjà — bitumes et naphtes. C'était l'aire coloniale égyptienne. Le prêtre de Thèbes ne serait pas surpris de certaines revendications égyptiennes d'aujourd'hui.

Mais l'Empire romain a élargi encore dans le monde la zone d'action des prêtres d'Egypte. De partout venaient chez eux des étudiants et des pèlerins, voire des amateurs de transmutation de la matière. Lucien s'est moqué du jeune étudiant grec qui, plein de formules magiques, transforme un balai en porteur d'eau, mais apprenti sorcier, ne sait lui rendre sa forme première et risque l'inondation. Marc-Aurèle avait auprès de lui un magicien égyptien qui se vanta d'avoir fait pleuvoir sur des légions mortes de soif. Le culte d'Isis se propagea partout, même en Germanie. Il survécut clandestinement, et Mozart, dans la *Flûte enchantée,* célèbre les rites secrets « égyptiens », huit ans avant l'expédition de Bonaparte aux lieux mêmes de leur origine.

Abolie en 384, l'Eglise égyptienne avait sauvé une langue sacrée qui, simplifiée, devait rester langue chrétienne égyptienne grâce à l'Eglise copte. Il est probable que si le sacerdoce d'Egypte n'avait pas donné un sens national à ses rapports avec l'Etat grec ou romain, l'hellénisation de l'Egypte aurait atteint jusqu'aux centres religieux, et la christianisation aurait achevé l'hellénisation. Mais, en intégrant dans une structure chrétienne la langue, si évoluée qu'elle fût, des prêtres et de leurs dieux, l'Eglise copte devait perpétuer, en face de nouveaux Etats — l'Etat byzantin, puis l'Etat arabe du Caire — la tradition nationale autochtone que le sacerdoce égyptien avait soutenue devant l'Etat alexandrin et l'Etat romain.

Le dernier hiéroglyphe connu est daté de 394. Date émouvante dans l'histoire. Elle marque la fin d'une institution sacer-

dotale qui avait fait de son écriture le témoignage vécu d'une civilisation et qui, sans l'audacieuse survie du copte, serait restée aussi incompréhensible que le mystère étrusque. Or, ce qui ressort en conclusion du beau livre de M. Sauceron, c'est, malgré l'immobilisme d'une masse de croyances et de pratiques, la réelle valeur intellectuelle du sacerdoce d'Egypte. Issu d'une conception politique qui faisait de lui un observateur et un gardien de l'ordre même du monde, le prêtre de « Thèbes aux cent portes », comme disaient les Grecs, est ouvert, comme sa ville, à tous les horizons de la science. Il sera géographe, géomètre, géologue ; initiateur de recherches lointaines d'exploitation du sol et du sous-sol, ingénieur agronome et hydrographe de la productivité de l'Egypte, astronome et météorologiste, au besoin faiseur de pluie, médecin, chirurgien, architecte, sculpteur et peintre, auteur de sentences morales comme de mythes et de contes, chimiste du nom « Chem », l'Egypte, et hermétiste du nom du Dieu de la pensée Hermès-Thot, inspirateur de toute cette littérature « hermétique » qui devait pénétrer le monde gréco-romain, puis médiéval. Les temples étaient vraiment des conservatoires d'encyclopédies. On peut se demander si ces concentrations de recherches savantes n'ont pas influé sur l'initiative des rois grecs d'Egypte fondant le fameux musée d'Alexandrie avec sa bibliothèque annexe, lieu d'accueil des sciences, des lettres et des arts. C'est ainsi que serait venue d'Egypte et de son clergé la pensée de ces centralisations de disciplines humaines que d'autres clercs, ceux-là chrétiens, réaliseront sous le nom d'universités.

R. Roux.

A propos d'ouvrages sur l'Europe centrale

ASPECTS PEU CONNUS DU CONFLIT SOVIÉTO-YOUGOSLAVE

Périodiquement, les péripéties du conflit russo-yougoslave rendent actualité à certains problèmes de l'Europe centrale et balkanique qui, après avoir provoqué la première guerre mondiale, n'ont rien perdu de leur importance au cours de la seconde ni même depuis.

Si subordonnée à l'actualité immédiate que soit la politique mondiale, c'est parfois en des faits et textes relativement anciens, voire oubliés, qu'il faut rechercher l'explication la plus valable, le fil d'Ariane qui guide à travers la confusion d'aujourd'hui ou permet de prévoir les orages de demain.

Certains faits de l'insurrection hongroise de 1956 ont rendu évident, dans cette perspective, le lien entre les problèmes hongrois et yougoslave, tel qu'il exista aux heures décisive du siècle dernier. La diplomatie soviétique exploite savamment, sur un mode nouveau, des inimitiés séculaires entre voisins balkaniques. Hitler en usait déjà qui, pour élargir les assises de son Axe, dictait de Berlin des révisions territoriales requises par son « Ordre nouveau » dans cette région névralgique de l'Europe où, à partir de 1938, il trancha, sans les résoudre, des rivalités persistantes entre ses « alliés ».

Aussi ne relit-on pas sans profit, aujourd'hui, tels ouvrages tôt disparus des vitrines de libraires ; leurs enseignements confrontés aident à jauger les forces en présence et les périls latents. Les témoignages, en effet, sans être copieux, ne font pas

défaut sur ces problèmes, que l'Europe avait d'abord lentement pressentis, de la Renaissance au Romantisme (1). Depuis un siècle, et surtout après 1918, journalistes et voyageurs, enquêteurs spécialisés ou chefs d'Etats en ont apporté d'essentiels, que l'opinion publique occidentale, et notamment française, retint mal parfois ; plusieurs pourtant ont été, soit publiés, soit vite traduits en français (2).

⁂

On a trop peu remarqué, en France, l'autobiographie que le régent Horthy rédigea durant son exil portugais et fit paraître au soir de sa vie : *Une vie pour la Hongrie* (3). D'autres chefs d'Etat se sont rarement exprimés sur cette période (4).

Celui dont le destin fit, à 52 ans, le régent, le « roi non couronné » d'un pays durement châtié à l'issue de la guerre mondiale, narre ici sa vie plus qu'il n'enrichit l'histoire. Trois biographes avaient déjà campé sa silhouette. L'aide de camp de François-Joseph se montre ici tel qu'on le pouvait attendre. Les chapitres sur la cour de Vienne évoquent un monde familier à qui approcha cet Empire suranné que, malgré l'ampleur des drames dont il y fut témoin, Horthy semble voir à l'échelle d'une opérette. Ne se plaît-il pas à croire, encore 40 ans plus tard, que les funérailles de François-Ferdinand, en juillet 1914, si l'étiquette « espagnole » n'avait pas empêché la présence de têtes couronnées, eussent permis des entretiens « au plus haut niveau », susceptibles d'écarter le risque de guerre ?...

(1) R. Warnier, « La découverte des pays balkaniques par l'Europe occidentale de 1500 à 1815 », *Cahiers d'Histoire mondiale* (Unesco), II/4, 1955 pp. 916-948.

(2) Sur les problèmes yougoslaves, de nombreux ouvrages seraient à citer : Br. Brehm, *Apis und Este*, Munchen, 1931 ; Reb. West, *Black lamb and grey falcon*, London, 1946 (relate un voyage de 1937) ; D. Walker, *Death at my heels*, London, 1942 (sur les Balkans à l'ère hitlérienne) ; L. Adamic, *The Eagle and the roots*, New-York, 1952 ; J. Moch, *Yougoslavie, terre d'expérience*, Monaco, 1953 ; etc...

(3) N. von Horthy, *Ein Leben für Ungarn*, Bonn, 1953.

(4) K. Renner, premier Président de la République autrichienne, *An der Wende zweier Zeiten, Lebenserinnerungen*, Wien, 1946.

Les détails qu'il accumule sur sa régence, après l'interrègne du comte Karolyi — « une figure sinistre » (p. 113) — notamment ceux sur son refus de la couronne (p. 155), puis le plaidoyer pour une politique pro-anglaise qu'il s'aventura, en 1936, à suggérer à Hitler, son aversion pour les Soviets, rien n'est inattendu ; pas plus que l'entrée de son pays en guerre contre Moscou, et que l'explication : ce bombardement de Kassa, attribué aux Russes qui le démentirent aussitôt, avant que lui-même l'ait su perpétré par la Wehrmacht (p. 235) ; on le trouve même trop peu embarrassé de l'attitude de son gouvernement lorsque l'agression nazie contre Belgrade incite son premier ministre, le comte Teleki, au suicide pour s'éviter la honte de violer un traité d'amitié ratifié un mois auparavant.

C'est qu'attisée par l'Axe l'hostilité séculaire entre Hongrois et Slaves du Sud éclate derechef ; le Régent n'hésite pas même à justifier l'invasion de la Batchka par les arguments rituels : protection des minorités, massacres serbes (pp. 228, 231). Il rappelle pourtant, à propos des massacres d'Ujvidek (Novisad) en 1942 — qu'on tenta alors d'attribuer aux « partisans » serbes — qu'il vit sa responsabilité personnelle dégagée, et évita ainsi le procès de Nuremberg (p. 241).

Ses conclusions importent peu ; l'histoire les a dépassées. Parmi les épisodes qu'il relate, on notera, outre un jugement pertinent sur le rôle néfaste du représentant diplomatique nazi à Budapest, en 1944, son silence sur des tractations secrètes avec les Etats-Unis à partir de 1943 ; il s'est borné à commenter brièvement, encore qu'avec bon sens, le départ de leur agent diplomatique en décembre 1941 (p. 239).



Parallèlement avec les souvenirs que l'amiral Horthy égrène sur les péripéties menant à l'occupation nazie en Hongrie (printemps 1944), il faut relire les précisions qu'apporta — la même année où parurent ses souvenirs — un ouvrage en allemand trop peu remarqué en France (1). L'auteur, W. Hagen, chef des ser-

(1) W. Hagen, *Die geheime Front*, Stuttgart, 1953.

vices secrets allemands dans les Balkans pendant la guerre, y accumule les précisions sur des faits que ses fonctions l'aident à interpréter lucidement. Ainsi, l'entrevue Horthy-Hitler en mars 44, relatée en détail par Horthy (*op. cit.*, p. 262) est ici expliquée par la connaissance qu'avait, de longue date déjà, le contre-espionnage nazi des tractations avec Washington (Hagen, p. 342). Sans insister ici sur l'intérêt de cet ouvrage pour l'ensemble des problèmes balkaniques pendant ces années décisives, ou sur les portraits qu'il esquisse des chefs nazis — Himmler, Canaris, Heydrich, etc. — on retient, au delà de leur aspect vu de Berlin, Budapest, etc., les indications assez sensationnelles qu'il apporte au chapitre de l'insurrection de Tito et de ses « partisans ». Le plus récent passé leur confère une actualité nouvelle. Hagen, né Autrichien, se montre ici plus apte que d'autres témoins à juger de ces événements, grâce à l'espèce de familiarité que sa naissance et ses fonctions lui valent ici, avec des problèmes et nuances auxquels l'Occident est souvent moins sensible.

Il a le sens inné de la complication des problèmes balkaniques, où les facteurs ethniques, raciaux et sociaux interfèrent constamment. En professionnel des services « secrets », il décèle vite les carences du régime nazi, dont la principale s'avère être —à la surprise de lecteurs imbus de vertus germaniques assez mythiques ! — le manque total de liaison entre les services diplomatique, militaire et policier du IIIe Reich ! S'il commet des erreurs bénignes (1), il perçoit l'incidence européenne d'événements locaux. Son livre propose, notamment, à partir d'événements en apparence secondaires, une assez bonne explication du conflit, maintes fois manifeste depuis lors, entre Belgrade et Moscou.

On se borne donc ici à signaler succinctement les détails qu'il ajoute, par exemple sur l'attentat contre Hitler à Munich (1939), sur le procès Toukatchewsky et les roueries rivales des services allemand et russe en 1937 (p. 54), sur les tractations italo-croates avant mars 1941 (p. 210), sur la dualité entre militaires et diplomates auprès de la Croatie « indépendante » de

(1) Il semble ignorer, par exemple, la différence historique entre le littoral « croate » et « dalmate », p. 211.

1941 ou sur la confusion des directives politiques nazies à l'égard du gouvernement Neditch, de même que sur le rôle, tant discuté, de l'archevêque Stepinats à Zagreb.

Ce qui, tôt, domine cette période dramatique, c'est l'évocation — fragmentaire parce que Hagen n'en traite que dans le cadre limité de ses fonctions — des problèmes posés par l'*insurrection yougoslave* contre l'occupant nazi, par la menace croissante que l'armée « partisane » — à Berlin dite « révoltée » — fait peser sur les armées et la politique hitlériennes, et par l'importance croissante que le personnage de Tito prend, à l'échelle européenne.

Le service secret nazi savait donc, déjà, à quoi s'en tenir sur Tito, alors que la propagande de Gœbbels s'ingéniait encore — pour l'étranger, sinon pour l'Allemagne, voire pour Hitler lui-même ? — à minimiser ce péril « partisan », à dépeindre Tito comme un simple suppôt des communistes, voire à mettre en doute son existence personnelle ! N'expliquait-on pas, à l'Europe et à l'Amérique, que le nom de Tito en serbo-croate n'était que l'addition des quatre initiales d'une Tajna Internacionalna Terroristicka Organizacija ? Longtemps dura la légende que Tito n'existait pas, masquant peut-être quelque agent soviétique.

De là, l'importance des précisions apportées par Hagen sur les relations de Tito avec les Alliés — elles furent relativement tardives, circonspectes, parfois difficiles — et surtout avec les Russes et Staline. Il en traite à l'arrière-plan des attitudes allemandes ; dès leur phase préliminaire, il juge « la politique allemande en Yougoslavie... d'une légèreté et d'une indécision presque sans exemple » (p. 230).

Les précisions — presque des révélations — sur l'attitude soviétique retiennent surtout l'attention ; elles culminent dans un chapitre dont l'auteur semble avoir hésité à souligner l'incommensurable portée. Renvoyons à l'ouvrage pour les antécédents, et retenons l'essentiel.

En 1943, alors qu'une aide militaire a déjà été apportée à Tito par les Anglo-américains — qui semblent avoir finalement apprécié l'ampleur de son effort plus tôt et plus exactement que les Français de Londres — le service secret allemand détecte

des contacts entre les « partisans » et Glaise von Horstenau, le général allemand commandant en Croatie, lequel apparaît en assez mauvais termes avec les services de Ribbentrop en Croatie. Le « général » partisan Velebit en personne, l'un des plus proches adjoints de Tito, est venu à Zagreb lui proposer un armistice ! (p. 261). Hagen l'explique ainsi : à cette date, le service secret hongrois a capturé un courrier soviétique chargé par Staline d'autoriser Tito, en cas de débarquement allié sur le littoral adriatique, à marcher *contre* les troupes anglo-américaines, *fût-ce en accord avec les troupes allemandes* et, à cet effet, à contacter les services militaires allemands à Zagreb.

Hagen commente ces instructions, dont il souligne l'importance, en signalant que le même message avait été confié simultanément à plusieurs autres courriers — on ignore s'ils furent interceptés — et constate qu'ainsi « les Soviets étaient résolus à s'opposer par la force, même au prix d'une aide allemande, à toute immixtion dans leur sphère d'intérêts » (p. 268) et bien que ce débarquement ait pu « amener un revirement total de la situation politique et militaire » (p. 269).

En fait, ajoute-t-il, du côté allemand, la suggestion dont Tito aurait chargé Velebit fut soumise à Hitler qui répondit laconiquement : « On ne discute pas avec des rebelles ; on les fusille ».



On ne s'étonne pas du silence de Horthy sur cette affaire, qu'il ignora sans doute ; moins encore, du silence de Hitler dont les Tischgespräche, limités aux années 1941-42 (1), ne mentionnent pas une seule fois le nom de Tito. Même en 1943, le Führer n'eût sans doute pas insisté sur un fait qui, à l'échelle européenne de ses préoccupations, lui fût apparu un trop mince détail (2). Retenons au passage que, d'après Hagen, Himmler, plus clairvoyant ou mieux renseigné, se rendit compte de l'importance de l'insurrection partisane ; en 1944, il insista sur cet

(1) Hitler, *Tischgespräche im Führer-hauptquartier*, Bonn, 1951.
(2) La presse allemande, quand elle a signalé cet ouvrage, a parfois mentionné « cette offre invraisemblable ».

adversaire, un « moustique », mais « un soldat tenace » (cf. Dedijer, p. 227).

Mais on peut s'étonner que, depuis ces événements et cette publication, les faits rapportés par Hagen n'aient été l'objet d'aucun démenti soviétique, non plus que de la part de Tito.

Or, ils semblent contribuer amplement à expliquer le durable conflit soviéto-yougoslave ; d'autant que Hagen prit soin, dès 1953, d'indiquer que « le mystère autour de ces négociations... fut d'abord partiellement éclairci... lors du procès Rajk... » (p. 268, en note). L'ouvrage de Dedijer, que nous citerons ci-dessous, y fait également allusion (p. 416) ; mais, s'il indique le grief évoqué à Budapest (liaison entre Rajk et Tito, « agent de la Gestapo »), il s'abstient de préciser si cette accusation repose sur les événements de 1943 (la « mission » Velebit). Auquel cas le procès hongrois contre Rajk serait basé sur les instructions de Staline ! On comprend le silence de Tito à ce sujet !



Or, c'est par le témoignage, presque contemporain et à peine indirect du principal intéressé, Tito, qu'on mesure le mieux l'importance des faits révélés par Hagen. Vl. Dedijer, son confident, dans « Tito parle » (Paris, 1953), accumule les précisions sur le conflit Moscou-Belgrade et sur sa double origine.

D'une part, la carence presque totale de l'aide soviétique aux heures les plus sombres de l'insurrection partisane, où armes et médicaments, et l'appui moral de la Mecque communiste, eussent été bienvenus et semble-t-il, bien mérités ; carence deux fois aggravée, pendant les hostilités, par l'appui plus ou moins tacite accordé et maintenu par Staline, au nom de la « solidarité alliée », aux Tchetnitsi du général Mihajlovitch et au gouvernement légal yougoslave en exil à Londres, puis, après 1944, par l'appui insuffisant, sinon refusé au nouveau gouvernement de Tito, aux premières heures de son existence officielle », notamment lors de difficiles règlements de frontières (Trieste, Carinthie, etc.).

D'autre part, l'évidente volonté soviétique de s'attribuer le mérite essentiel de la libération du territoire yougoslave et de sa capitale, puis, découlant de cette thèse, l'insistance moscoutaire tendant à régenter, sur tous les plans, la vie nationale de la nouvelle République fédérale de Yougoslavie.

Dans l'énoncé de ces griefs, copieusement exposés et légitimés dans les entretiens que condensa Dedijer — et confirmés notamment par le livre de M. Pijade (1) — le grand public français a pu trouver un résumé assez probant dans le tableau qu'a esquissé J. Moch de « La Yougoslavie, terre d'expérience » (paru également en 1953) ; nulle part on ne trouve confirmation formelle des révélations de Hagen.

S'il est superflu de détailler ici ces exposés de faits apparemment fort probants, il est utile de relire ces pages pathétiques où est décrite l'attente des partisans, traqués dans les monts de Bosnie, à l'écoute d'un message de Moscou, dégageant un aérodrome de fortune enneigé pour un parachutage escompté ; on comprend l'amertume ironique de Tito relatant, si l'on en croit F. Fejtö (2), l'offre du maréchal Zdanov qui, la veille de la libération de Belgrade par les armes, invite Tito à « venir prendre le thé chez lui, à Belgrade », le lendemain (Fejtö, p. 80). Et comme on comprend que, par un ultime effort, les « partisans » réussirent à atteindre la capitale, « en même temps » que les unités soviétiques. Sur ce détail, le texte de Dedijer évite toute précision (p. 245).

Par contre, relatant le voyage de Tito en septembre 1944 à Moscou — où, pour la première fois, il parla avec Staline — Dedijer se borne à indiquer sommairement que Staline, informé par Molotov que les Anglais auraient débarqué en Yougoslavie, demanda à « Walter » (c'était, à Moscou, le nom de Tito dans la clandestinité) ce qu'il ferait si la nouvelle était exacte. « Nous leur opposerions une farouche résistance » (p. 244). Confirmation ou non, cette allusion atténue la gravité des faits cités par Hagen sans effacer leur sens. La Russie, aux pires heures de la

(1) M. Pijade, *La fable de l'aide soviétique à l'insurrection yougoslave*, Paris, 1950.
(2) F. Fejtö, *Histoire des démocraties populaires*, Paris, 1952.

guerre, considéra la Yougoslavie comme incluse dans sa « sphère d'intérêts » et subordonna, à l'intérêt yougoslave, le sien propre.

Il est superflu de rappeler la suite des événements. Même en faisant la part de la polémique dans l'exposé de Tito (par la plume de Dedijer) après la rupture éclatante de 1948 (chap. XVI et suiv.) sur « la cause du conflit » avec Moscou, on retient l'insistance soviétique à régenter la nouvelle République instaurée par Tito, en faisant subtilement alterner la double argumentation, cent fois répétée, de l'aide soviétique pendant la guerre (« C'est nous, et nous seuls qui l'avons libérée », p. 273) et de la solidarité idéologique.

Même si Tito affirma alors qu'en 1948 seulement il a « commencé à perdre foi en Staline » (Dedijer, p. 400), les faits de 1943 y sont-ils étrangers ?

***

Mieux vaut relier ce passé déjà ancien aux plus récents événements. Et écarter ici une discussion préliminaire, qui exigerait de longues précisions ; l'insurrection partisane, en territoire yougoslave, a-t-elle débuté avant ou après l'attaque allemande contre les Soviets ?

En fait, de 1948 à 1958, les heurts se sont succédés, de Belgrade à Moscou, alternant avec des gestes d'apaisement. N'est-il pas frappant que la crise, de 1948 à 1958, s'encadre entre deux péripéties du drame hongrois ? Quels faits, encore ignorés, expliquent, ou expliqueront, pour une part, ces palinodies ?

Depuis la libération du territoire national, Tito a pu hésiter entre la stricte observance de la doctrine socialiste, qu'aidé de ses fidèles il se targue d'appliquer avec rigueur, compte tenu des réalités locales, et la solidarité avec Moscou. Moscou peut invoquer, plus que les services de guerre, cette discipline nécessaire entre Etats socialistes, face à cet ennemi que resterait le monde « impérialiste ». A un tel conflit entre une Internationale socialiste et un socialisme national, il n'est d'arbitrage que la conviction des parties. Au moins Tito peut-il mal ignorer que Moscou, à une heure cruciale, invoqua la notion fort impérialiste de « sphères d'intérêts ». Et, en sa faveur, affirmer que,

respectant avec rigueur les principes socialistes, il a proposé et, semble-t-il, trouvé dans l'instauration de l'actuel régime fédéral la solution à un problème « national » que, depuis 1918, d'autres principes étatiques n'avaient pas réussi à résoudre.

Si son refus de se soumettre en tout aux décisions de Moscou contribua pour une bonne part à son autorité et à sa réussite, dans le respect d'exigences nationales, comment ne pas vérifier qu'il put y être encouragé par la constatation de l'égoïsme soviétique, à une heure décisive des combats ? Même s'il lui répugne d'en convenir expressément, l'attitude russe en 1943 — et encore en 1944 — a dû hâter une conviction d'abord suscitée alors par l'affirmation d'un calcul indifférent aux intérêts de sa nation.

Il apparaît difficile de décider si, devant la menace ou la réalité d'un débarquement « étranger », Tito eût « résisté farouchement », de par sa libre décision. L'important est qu'une décision vitale pour son pays ait pu, dès 1943, lui apparaître imposée de l'extérieur, fût-ce par cette patrie russe qu'il admira longtemps.

Au delà du problème militaire, Tito, ni comme militant communiste, ni comme patriote insurgé, ne pouvait ignorer qu'outre l'U.R.S.S. plus d'une nation voisine avait, avant et après 1939, conçu ou réalisé des projets, revendiqué ou remanié des frontières, annexé ou ravagé des territoires dont il escomptait la libération et prévoyait l'avenir socialiste. Italiens, Allemands, Hongrois, Bulgares, Albanais, autant de menaces sur le plan national ! Pas plus que le Diktat hitlérien de 1939, il ne pouvait agréer celui de Moscou.

Après 1945, les événements ont confirmé certaines de ces menaces. Il a vu l'appui soviétique encourager sur ses frontières des appétits, ressusciter des problèmes, alimenter des antinomies séculaires que la solidarité « socialiste » ne suffisait pas à écarter mieux que ne l'avaient fait les traités de 18-19.

Il n'apparaît donc pas exagéré d'admettre que le comportement soviétique devant l'insurrection partisane, les instructions et questions de Staline au « fidèle Walter » suffirent à l'éclairer sur l'avenir. Qu'en 1953 encore, li ait préféré le silence n'infirme

pas cette vraisemblance. On sait, par Dedijer, son amertume de n'avoir pas été même avisé de la conférence de Yalta, où les Alliés délibérèrent sur le problème yougoslave ; sut-il alors que Staline y dissuada les Alliés de projets de débarquement, sans leur révéler ses instructions à Tito... ?

Quant au rôle exact de la Hongrie on peut le soupçonner important. Ce qu'on ignore encore sur le procès Rajk permettrait sans doute de le préciser, et 1958 a confirmé la persistance de menaces surgies, de cet horizon, sur les frontières de la Yougoslavie.

L'histoire dira peut-être un jour ce qu'il convient de retenir de cette « mission Velebit », telle que la narra Hagen — peu avant une autre mission du même Velebit, à Londres celle-là, en février 1944 (Dedijer, p. 221) — et si, du point de vue des Alliés, elle doit s'inscrire à charge dans le dossier Tito ou apparaître, à distance, une simple manœuvre. Il demeure qu'à l'heure du destin Tito a pu voir Moscou agir au nom de ses seuls « intérêts », selon les méthodes mêmes attribuées au monde capitaliste.

Tito, ce « Bonaparte marxiste » (ainsi que l'a défini A. Mousset, après le congrès national de son parti en 1952), n'a-t-il pas vérifié ainsi des vérités souvent constatées par les historiens d'un passé récent ?

Voici trois quarts de siècle, Caix de Saint-Aymour au terme d'une longue enquête en pays yougoslave, peu après l'occupation austro-hongroise de la Bosnie, constatait que « les Yougoslaves éclairés... qui sont morts pour ne pas être germanisés ou magyarisés, se seraient aussi bien fait tuer pour ne pas être russifiés » (1). Il concluait ainsi ses entretiens avec ses hôtes, en d'autres contrées balkaniques : les Roumains de Transylvanie lui disaient : « Mieux vaut le despotisme autrichien que la liberté hongroise » ; et les Slaves danubiens ajoutaient : « Le joug turc est de bois, le joug russe est de fer » (p. 286).



(1) Caix de St-Aymour, *Les pays sud-slaves de l'Austro-Hongrie*, Paris, 1883.

P.S. — A propos de projets de débarquement en Adriatique, peut-on rappeler un détail historique relaté par une publication peu diffusée en France ? En 1701, en marge de la guerre de Succession d'Espagne, l'Etat-Major autrichien examina un mémoire du général autrichien Meister traitant de la possibilité d'un débarquement français dans les ports de Croatie et de Dalmatie, aux mains des Morlaques, qu'il jugeait « enclins à toute émeute et innovation ». La « descente » n'eut pas lieu ; mais la « neutralité » de Venise, suzeraine du littoral, n'avait pas suffi à rassurer Vienne, qui prit diverses mesures de précaution militaire. (R. Maixner, dans les *Annales de l'Institut français de Zagreb,* t. 20-23, 1943-3, p. 178).

R. WARNIER.

ROME-QUIRINAL

(1916-1924)

M. François Charles-Roux poursuit la mise en place de ses souvenirs qu'il avait jusqu'ici publiés en ordre dispersé. J'entends par là que, sans préoccupations chronologiques, il nous les avait offerts au gré des circonstances et de l'événement. *Cinq mois tragiques aux Affaires Etrangères* (1) et *Huit ans au Vatican* (2) ayant précédé les *Souvenirs diplomatiques d'un âge révolu* (3), *Rome-Quirinal* (4) n'est séparé de ces derniers que par de brillants services à l'Etat-Major du Corps Expéditionnaire de l'Armée d'Orient (5). Revenant à la carrière, M. Charles-Roux arrive au Palais Farnèse en février 1916, il ne le quittera qu'en novembre 1924. Son témoignage s'étendra sur les neuf dernières années de l'ambassade de M. Barrère. Il ne nous parle ici que des trois premières.

Le volume s'ouvre par un tryptique prestement enlevé. Après le portrait de l'ambassadeur et des principaux protagonistes de la politique italienne, M. Charles-Roux termine son tour d'horizon en nous introduisant à Cosmopolis, c'est-à-dire en nous présentant avec quelques chefs de mission, nos compatriotes prêtres et des Français de passage dans le cadre de la vie romaine : Mgr Duchesne, les Albert Besnard, la villa Médicis et l'Ecole.

Ecrit d'une plume rapide, *Rome-Quirinal* constitue à la fois l'évocation d'une époque singulièrement émouvante des rapports

(1) 1949.

(2) V. *R.H.D.*, 1947, pp. 247-255 : René de Saint-Quentin, Variétés, *Les souvenirs de M. Charles-Roux sur son ambassade au Vatican.*

(3) V. *R.H.D.*, 1956, pp. 276-277, notre compte rendu.

(4) F. Charles-Roux, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut, *Souvenirs diplomatiques. Rome-Quirinal*, 1 v. in-8°, 377 p., Paris, Arthème Fayard, 1958, qui trouvent leur complément dans *La paix des Empires centraux.*

(5) *L'expédition des Dardanelles au jour le jour.*

franco-italiens et un guide sûr pour les historiens qui voudront en aborder l'étude. Son auteur me permettra-t-il d'ajouter qu'il y a fait preuve de la plus délicate réserve, ne mettant nulle part en évidence son action personnelle. Mais je n'ai pas oublié, ayant fréquemment approché M. Barrère pendant ses années de retraite, que, parlant de son ancien collaborateur, il ne manquait jamais de rendre un vibrant hommage à sa fidélité et à son caractère.

Lorsque M. Charles-Roux arrive à Rome, l'Italie est déjà en guerre contre l'Autriche-Hongrie depuis un an. Le 25 avril 1915, elle a opté pour l'Entente se liant à celle-ci par le traité de Londres qui lui assure les territoires qu'elle convoite. Toutefois, si le 29 mai elle a rompu avec la Double-Monarchie, elle ne se prononcera contre l'Allemagne que le 27 août 1916. Ce sont les motifs de son attitude réticente en face de la décision suprême et de son refus de participer à l'expédition de Salonique que M. Charles-Roux va s'attacher à nous faire connaître. Mais demandons lui d'abord un portrait de l'ambassadeur. Le voici tel qu'il l'a rencontré pour la première fois accompagnant son père dans un voyage en Italie en 1898.

« Sa silhouette, écrit-il, me l'avait révélé dans la force de l'âge — il était alors au seuil de la cinquantaine — grand, svelte, élégant de tournure, aisé d'allure, le physique d'un sportman qu'il était en effet, la tête petite, les traits fins, la barbe courte et carrée, les cheveux en brosse, d'aspect décidé et distingué. » (1)

Tel je le revois jusqu'aux derniers temps de sa vie.

Il y a dix-huit ans qu'il est au Palais Farnèse, jouissant d'un prestige incontesté que lui ont valu la durée et l'éclat de ses services. Depuis notre rupture avec le Saint-Siège (1904), il est aussi le seul ambassadeur de France à Rome. « Technicien de la raison d'Etat, non sectaire », s'il ne croit pas le moment venu de renouer avec le pape, il n'ignore pas le Vatican. Auprès de lui, Charles Loiseau, publiciste catholique expert dans les problèmes religieux, garde des contacts officieux avec le Sacré Collège (2).

(1) P. 19.
(2) Sur les idées de Barrère, on lira avec intérêt les pages 57 etc. des

Ebauché par Albert Billot, le rapprochement franco-italien est son œuvre et il a eu la satisfaction de voir l'Italie se ranger aux côtés des alliés. Mais entre la décision et l'application, il y a une marge qu'il n'est pas toujours aisé de franchir. « Les Italiens n'étaient pas comme alliés, d'un maniement commode, leur tempérament national les inclinant au particularisme et les rendant difficiles à embrigader dans une équipe de belligérants » (1). D'autre part, un certain neutralisme giolittien subsistait au Parlement et dans l'opinion.

Sur quels facteurs le palais Farnèse pourra-t-il donc s'appuyer ? Les sympathies de Victor-Emmanuel sont acquises aux puissances de l'Entente. Le roi ne s'en cache pas. Louant sa droiture, Barrère observait que ses actes lui seraient « à juste titre comptés dans l'histoire de son règne » (2). L'équité commande peut-être de le rappeler après les événements dont nous avons été les témoins. Mais c'est auprès de Sydney Sonnino, secret et obstiné, interlocuteur difficile, que l'ambassadeur trouvera le concours le plus loyal et le plus efficace.

Il n'en devait pas moins se montrer toujours plus pressant auprès du ministre des Affaires étrangères qui freine, alors que lui-même pousse à la roue, qu'il s'agisse de hâter la déclaration de guerre à l'Autriche ou d'amener l'Italie à se ranger aux côtés des alliés à Salonique. Le ministre doit tenir compte en effet des survivances du neutralisme giolittien à Montecitorio et d'une opinion publique hostile au Habsbourg, demeuré l'ennemi héréditaire, mais qui n'est pas dans certains de ses éléments sans complaisance pour l'Allemagne. D'où l'importance des réactions populaires.

M. Charles-Roux a signalé qu'un des premiers à prédire un rôle à Mussolini après l'avoir entendu haranguer la foule un 14 juillet avaït été le Consul Général de France à Gênes, M. de Marcilly. M'étant trouvé auprès de lui pendant les deux premières années de la guerre, il me plaît d'évoquer sa mémoire et de rappeler l'autorité avec laquelle il s'efforçait d'assurer

Souvenirs diplomatiques. Une notice a été consacrée à Charles Loiseau par Robert de Billy dans la *Revue d'Histoire Diplomatique* de 1946, pp. 145-156.

(1) P. 133.

(2) P. 104.

l'efficacité d'un poste où les besognes austères ne nous étaient pas mesurées.

Un événement qui nous affecta particulièrement fut l'affaire Caillaux. M. Charles-Roux l'a exposée avec une modération méritoire et l'on eût compris que pour la conter il trempât sa plume dans l'encrier de Saint-Simon. Comment ne pas s'étonner, sachant ce qu'il nous révèle, que l'ancien Président du Conseil ait retrouvé plus tard le chemin du pouvoir ?

La conférence de Rome du 6 au 8 janvier 1917 nous ramène à la grande histoire. Boselli, le premier ministre italien, « ne la sauva de l'échec qu'en lui imposant l'intimité de son cabinet ». Elle sera suivie d'une rencontre à Saint-Jean-de-Maurienne à laquelle assiste l'ambassadeur où nous verrons apparaître avec l'autrichienne, les tentatives pontificale et belge de paix. La vigilance de M. Barrère, hostile à tout compromis, ne cesse de mettre en garde son gouvernement contre des négociations imprudentes, celui de Rome contre les revendications d'un impérialisme qui voudrait voir flotter le drapeau italien de Smyrne à Adana et à Messine.

Cette période s'achève dans des conditions particulièrement émouvantes qu'il me fut donné de vivre à Venise en octobre 1917, lorsqu'à la suite d'une brusque offensive austro-allemande, la 2e armée italienne enfoncée à Caporetto, dut effectuer son recul. Le fléchissement ne dura d'ailleurs que quelques mois, la promptitude du secours militaire franco-anglais, les décisions prises à la conférence de Rapallo des 6 et 7 novembre qui organisa la coopération entre les alliés, la substitution de Diaz à Cadorna ayant préparé les conditions de la *riscossa*.

Trois événements vont d'ailleurs être déterminants pour la dernière année de la guerre : l'avènement du pouvoir de Clemenceau (16 novembre 1917), l'élévation de Foch au généralissimat (26 mars 1918), entrée en guerre des Etats-Unis (7 décembre 1917). En Italie où Orlando a succédé au vieux Boselli, Sonnino dirige toujours d'une main ferme la politique étrangère. Il ne s'agit plus pour Barrère que de maintenir l'Italie sur sa lancée. Décembre 1917 lui apportera la satisfaction d'une victoire française sur le sol italien, la prise du Monte-Tomba,

opération magistralement exécutée que j'appris le soir même à Venise où elle fit une vive impression.

L'offensive autrichienne de juin 1918 se brisera sur le Piave bientôt suivie de Vittorio Veneto (27 octobre). M. Charles-Roux ne sera pas à Rome le 11 novembre. Un douloureux devoir l'avait appelé en France où son « frère avait été mortellement blessé, en conduisant à l'assaut le 11e régiment de marche de tirailleurs algériens qu'il commandait ».

Lorsqu'il revint au Palais Farnèse, il n'y trouva pas un Barrère rasséréné. L'ambassadeur redoutait les lendemains d'un armistice qui lui semblait prématuré. Bientôt l'épine de Fiume allait empoisonner les relations franco-italiennes et la politisation de la conférence de Versailles d'où seront exclus à l'exception de Jules Cambon, les diplomates et les militaires lui paraît jeter une ombre sur l'avenir. Ces événements, nous les verrons dérouler toutes leurs conséquences lorsque M. Charles-Roux nous conduira jusqu'au terme de son séjour romain.

Si l'on était tenté de sous-estimer le rôle de l'ambassadeur dont la position avait paru un moment menacée au début de la période dont son ancien collaborateur s'est fait le narrateur averti, il suffirait de rappeler que, le 10 février 1918, vingt-troisième anniversaire du jour où M. Barrère avait présenté ses lettres de créance au roi Humbert Ier, il reçut de son fils et successeur Victor-Emmanuel III un télégramme qui rendait hommage à une « féconde mission, toujours consacrée à fortifier les liens d'intime et cordiale amitié entre l'Italie et la France ». Dans une lettre écrite au nom du gouvernement, le baron Sonnino l'associait à la manifestation royale.

M. Charles-Roux conclut ainsi son beau livre :

« Les trois premières années passées auprès de lui, m'avaient laissé l'impression d'un chef passionné pour sa tâche, ardemment patriote, mais convaincu du besoin de la réciprocité des services, sachant ce qu'il voulait, mettant beaucoup d'activité et de persévérance à l'obtenir, exigeant pour l'intérêt national, généreux de cœur mais pratique d'esprit, prévenu contre les entraînements de l'illusion et de l'idéologie, doué enfin d'une force de caractère peu commune. »

René DOLLOT.

COMPTES RENDUS

Jean DU SAULT, Ambassadeur de France. — *La vie aventureuse de Gaston Phœbus*. Avant-Propos de Léon Bérard, de l'Académie Française, 1 v. in-16, 210 p., Paris, Editions A. et J. Picard, 82, rue Bonaparte, 1958.

Si Gaston III, comte de Foix, n'était pas connu dans l'histoire sous le nom de Gaston Phœbus, il est vraisemblable que son aventureuse existence n'aurait pas retenu l'attention de la postérité. Se placer sous le parrainage d'Apollon, c'était déjà préparer sa légende.

M. Jean du Sault, ambassadeur de France, à qui nous devions quelques pages d'intimité familiale, négligeant les souvenirs de sa propre carrière, s'est plu à nous reporter à l'époque où le Moyen-Age connaît ses derniers sursauts. Heureuse inspiration à laquelle des considérations régionales ne semblent pas avoir été étrangères et qui nous a valu un très passionnant récit. Sous la plume du plus éminent béarnais d'aujourd'hui, M. Léon Bérard, de l'Académie Française, on en trouvera la remarquable synthèse, véritable page d'anthologie.

Né en 1331, un demi siècle après la mort de Saint-Louis, cent ans exactement avant le bûcher de Rouen, Gaston Phœbus est contemporain de la guerre de Cent ans. La situation de ses domaines apparaît caractéristique de l'époque. Pour certains, vassal du roi de France ; pour d'autres, viguier d'Andorre ? il doit l'hommage au roi d'Aragon. Mais pour le Béarn « franche terre » qu'ils tenaient « en franc alleu » les comtes de Foix — on goûtera la saveur de la formule — ne la devaient qu'« à Dieu et à l'aigle de leur casque ».

L'enfant aux blonds cheveux a treize ans quand son père qui était allé mettre son épée au service du roi de Castille et combattre les Maures sous les murs d'Algésiras, meurt à Séville. Couronné quoique mineur Comte de Foix sous le nom de Gaston III, vicomte de Béarn, sous celui de Gaston X, il a quinze ans quand, le 26 août 1446, combattant dans l'armée royale, il prend part à la bataille de Crécy. L'année suivante, devant Calais assiégé par Edouard III, défendu par Jean de Vienne, il se rend compte de l'insuffisance de Philippe VI de Valois. Peut-être en présence d'un souverain résolu se fûts-il « trouvé français ». Mais, déçu, il refuse de s'engager et préfère tenir la balance égale entre les deux adversaires « et utiliser leur rivalité

pour le plus grand bien de ses Etats ». Le 4 août 1349, en même temps qu'il est proclamé majeur, il épouse Anne de Navarre, la sœur de ce Charles le Mauvais que nous sommes tentés d'opposer à Jean le Bon alors que le surnom du roi de France qui succède en 1350 à Philippe de Valois ne témoigne que de sa bravoure — dégénérescence des mots — et que, si nous en croyons M. du Sault, l'épithète péjorative n'est pas sans comporter d'injustice à l'égard du Navarrais. Mariage « célébré dans la chapelle du Temple, après lequel Gaston ramène sa jeune femme à Orthez. Nous le retrouverons bientôt à Paris où la brutalité de Jean le Bon qui l'emprisonne parce qu'il refuse l'hommage pour le Béarn déçoit maladroitement ses avances. Heureusement pour lui, le 19 septembre 1336, la défaite de Maupertuis, près de Poitiers, fait du roi le prisonnier du prince de Galles qui l'emmène en Angleterre, et le régent, futur Charles V, rend notre Phœbus à la liberté.

Va-t-il regagner Orthez et la jeune femme qui l'attend ? Il demeure à Paris, j'allais dire à Versailles, jusqu'à l'heure où lassé de la joyeuse vie qu'il y mène, avec son oncle la captal de Buch — encore un nom qui séduisit jadis nos imaginations enfantines —, il accompagna l'ancien lieutenant du Prince Noir chez les Chevaliers Teutoniques. Le voici en Prusse Orientale. Son nom est inscrit sur les murs du château de Marienbourg et l'on possède de lui une lettre du 9 février 1358 datée de Kœnigsberg. Puis il passe en Suède où règne le roi Magnus. Il rentre en France dans l'été de 1358.

Il la retrouve en proie aux Grandes Compagnies, la défaite de Poitiers ayant mis les troupes en chômage. Exaspérés par le pillage, les paysans s'organisent. « En eux », écrit M. du Sault, qui compare à la guerre froide cette période de suspension des hostilités, « naissait un besoin de justice sociale en même temps que l'idée confuse d'une patrie qu'il fallait défendre contre les étrangers afin de pouvoir y vivre tranquilles et heureux ». Or, ils estimaient que les seigneurs n'avaient su les protéger ni contre les gens venus de l'extérieur ni contre leurs propres soldats... La colère qui grondait dans les campagnes pouvait être comparée à celle des communards parisiens de 1871, qui d'une part enviaient les riches, mais d'autre part reprochaient aux troupes régulières de n'avoir pas su arrêter les Prussiens (p. 46) ».

Le hasard voulut qu'au moment où les Jacques s'apprêtaient à porter le désordre à Meaux où s'étaient réfugiées les dames de la cour, Paris subissant la dictature d'Etienne Marcel, Gaston Phœbus, le captal de Buch y parvinssent avec les quatre cents hommes de leur escorte. Sept mille ribauds restèrent sur le terrain. Pas plus que Jean le Bon naguère, le régent ne sut trouver les mots qu'il fallait pour le remercier et Gaston dût se contenter de la gratitude des belles.

Revenu à Orthez, il se consacre à ses propres Etats, s'attachant à mettre à profit la rivalité franco-anglaise pour accroître ses possessions. Il se heurte aux Armagnacs, ses voisins. Je n'entrerai pas dans le détail du litige spécifiquement médiéval. Disons seulement

que les adversaires ne s'en remettent pas uniquement au sort des armes. C'est ainsi que tandis que Phœbus se réjouit de la chute de Cazères — une petite localité proche de Muret — en 1375, le fils du comte d'Armagnac épouse tambour battant Marguerite de Comminges afin d'empêcher le fils de Gaston de s'assurer la succession en le précédant dans les voies conjugales ». Dom Vaissette, bénédictin de l'abbaye de Saint-Maur, auteur d'une histoire du Languedoc, laisse entendre que le mariage fut consommé publiquement, afin qu'aucune contestation ne fut possible par la suite (p. 76).

Nous avons vu le comte de Foix cavalcader en Prusse tandis que sa jeune femme se morfondait à Moncade. On lira le récit des malheurs de l'épouse délaissée, une tentative d'empoisonnement de Gaston qui est du meilleur Dumas, et comment il devient le meurtrier de son fils, M. du Sault ne néglige pas pour autant l'administration et l'armée, mais nous ne voudrions pas prendre congé du comte de Foix sans rappeler qu'il composa quelques poésies dans le goût du temps et que le fervent chasseur qui possédait une meute de six cents chiens nous a laissé un traité de vénerie. Dirais-je que dans les extraits du prologue que nous donne son biographe, il m'a paru discerner assez curieusement certains accents à la Montaigne.

Pour que rien ne manque à sa gloire, il devait recevoir la visite de Maître Jehan Froissart qu'avait attiré sa réputation. « Avant que je vinsse en sa cour, écrit notre chroniqueur, j'avais été en moult cours de rois, de ducs, de princes, de comtes et de haultes dames, mais je ne fus oncques en nulle qui mieux me plut, ni qui plus me réjouit ». Il nous a laissé un vivant portrait de son hôte et le savoureux tableau de la vie qu'on menait au château d'Orthez.

La mort devait en surprendre le seigneur au retour d'une chasse à l'ours le 1er août 1391. Il venait, suprême joie, d'apprendre la mort en Italie de son rival, Jean III d'Armagnac, sous les murs d'Alexandrie.

« Curieux mélange de rudesse et de courtoisie, de loyauté et de duplicité », conclut M. du Sault, « en lui se mêlaient le grand baron féodal et le Quatrocento italien. Il évoque encore le sire de Coucy et déjà Laurent le Magnifique ». Un cinéaste trouverait dans cette destinée les éléments d'un excellent film.

René Dollot.

1848. *Il Carteggio Diplomatico del Governo Provisorio della Lombardia,* publié par Léopoldo Marchetti et Federico Curato. Milan, Museo del Risorgimento, 1955, 455 p. in-8°.

Tous les historiens savent la longueur des recherches dans les archives et bénissent ceux de leurs confrères qui, par leurs publications, révèlent le contenu des dépôts dont l'éloignement rend la consultation difficile. Sur ce point, les historiens de l'année 1848 en Europe occidentale ont eu, depuis dix ans, ample satisfaction.

C'est ainsi que, pour l'étude de la politique étrangère de la Seconde République Française, ont paru en 1953, les *Documents diplomatiques du Gouvernement Provisoire* (*février-juin 1848*) en deux volumes remarquablement présentés par M. Pouthas et ses collaborateurs (le regretté César Vidal pour l'Italie).

En Italie, l'activité de chacun des états existants fait aussi l'objet de volumes documentaires. A Turin, plusieurs ouvrages donnant la correspondance du ministre sarde des Affaires étrangères avec les divers ambassadeurs piémontais dans la péninsule ont été publiés ; les historiens français attendent avec quelque curiosité impatiente l'impression des lettres échangées entre Pareto et Brignole qui représentait le royaume de Sardaigne à Paris.

Dès 1955 — mais le volume nous est parvenu avec un grand retard — MM. Marchetti et Curato ont édicté cette *Correspondance diplomatique du Gouvernement provisoire de la Lombardie,* ouvrage d'un très vif intérêt. En 1948, M. Marchetti, directeur du Musée et de la Bibliothèque du Risorgimento à Milan, avait publié un volume également important : *Les procès-verbaux des séances du Gouvernement provisoire de la Lombardie.* Cette fois le cycle est complet : politique générale et diplomatique de la Lombardie libérée de l'Autriche apparaissent en pleine lumière grâce à la publication intégrale des documents. L. Marchetti présente les relations du Gouvernement Provisoire Lombard avec les Etats italiens : Royaume de Sardaigne, Gouvernements provisoires de Parme et de Modène, Grand duché de Toscane, Saint-Siège, Royaume des Deux Siciles ; F. Curato s'est chargé des rapports avec les Etats non italiens : France, Suisse, Angleterre, Espagne, Bavière, Parlement de Francfort, ainsi que les échanges épisodiques avec l'Autriche.

L'ouvrage est de ceux qui ne s'analysent pas : ils sont des sources où chacun vient puiser. Grâce aux documents présentés ici, la politique étrangère de la Seconde République française pourra être mieux pesée. Prenons en un exemple : on est habitué à tenir grand compte, pour juger Lamartine et Bastide, de quelques phrases extraites des dépêches de Brignole. Que valait ce dernier ? On lit dans une lettre au gouvernement lombard, adressée le 16 juillet 1848 par son représentant à Turin Carlo d'Adda, qui se plaignait des lenteurs piémontaises : « La diplomatie est conduite comme la guerre : depuis plus d'un mois est reconnue la nécessité de faire remplacer le marquis Brignole par un homme nouveau intelligent et libéral, et le marquis Brignole que vous connaissez tous est encore à Paris... ». Voilà qui nous fait penser que cet ambassadeur dut être pour beaucoup dans l'incompréhension et l'excessive défiance montrées par Turin vis-à-vis de Paris. Il sera donc indispensable aux historiens de la Seconde République de lire ici la correspondance avec les envoyés milanais à Paris (pp. 257-319) et aussi celle de Carlo d'Adda avec Milan (pp. 15-100). Que MM. Marchetti et Curato soient complimentés pour leur beau travail !

Ferdinand Boyer.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXII

ARTICLES

VARIÉTÉS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COMPTES RENDUS

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

Le gérant : **A. PEDONE.**

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris,* ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. BOPPE. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades,* par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.